

2017, la triple rupture de l'écologie en politique

SYNTHESE DE LA NOTE

La question de l'écologie est devenue majeure pour nos sociétés contemporaines, que ce soit le changement climatique, la protection de la biodiversité, le lien entre l'environnement et la santé. Elle conditionne notre économie, nos équilibres sociaux, notre mode de vie.

Sa traduction des enjeux au plan politique reste cependant, et depuis plusieurs décennies, **notoirement insuffisante dans notre pays**, ce qui entraîne une difficulté particulière des prises de décisions politiques sur l'écologie.

Les échéances électorales de 2017 montrent dans ce domaine trois ruptures, politique, médiatique et électorale : l'absence de candidat étiqueté écologiste, la disparition de l'écologie au cours de la campagne, et le fait que l'écologie n'a pas été un déterminant du vote. Nous en sommes ainsi à une forme d'année zéro de l'écologie en politique. Pratiquement tout est à construire. Mais ceci laisse justement les portes grandes ouvertes pour agir.

Cette note a pour objet de faire **un diagnostic complet** de la manière dont l'écologie a été traitée dans les échéances électorales de 2017, en s'appuyant sur toutes les données disponibles (enquêtes, sondages, analyse des programmes, des débats télévisés, des résultats) et des auditions avec les principaux intervenants ou leurs représentants.

Elle se conclut par un refus de l'apparente fatalité et par des orientations qui permettraient en tous cas de ne pas se tromper de chemin dans l'avenir: parler du fond, des priorités et des propositions, avant de se pencher sur la forme politique et le leadership ; ancrer clairement l'écologie sur des valeurs humanistes, mettre en avant des causes identifiées, simples et fédératrices, admettre que l'écologie soit « co-construite » et non décidée par un groupe restreint ou en dehors de l'avis de la population.

Au total, **l'objectif devrait être de construire un récit écologiste français**, y compris en s'appuyant sur de nouvelles réflexions sur des questions clés pour un nouveau projet politique visant à "fabriquer" l'avenir écologique de notre pays.

Cette note est issue des travaux d'un groupe de réflexion réuni dans le cadre de La Fabrique Ecologique entre octobre 2017 et mai 2018. Le groupe de travail de La Fabrique Ecologique auteur de cette note est composé de :

Signataires

- **Géraud Guibert**, Président de La Fabrique Ecologique, président du groupe de travail
- **Daniel Boy**, directeur de recherche émérite au CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po et enseignant à Sciences Po
- **Sylvie Ollitrault**, directrice de recherche au CNRS-Sciences Politiques, directrice de l'UMR 6051 ARENES-CNRS- Sciences Po Rennes, Rennes 1, EHESP
- **Denis Pingaud**, spécialiste des questions de communication, vice-président de La Fabrique Ecologique
- **Odile Plichon**, journaliste
- **Lucile Schmid**, coprésidente de la fondation verte européenne, conseillère de la rédaction d'Esprit, vice-présidente de La Fabrique Ecologique
- **Bruno Villalba**, professeur de science politique à AgroParisTech et membre du Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales.

Conformément aux règles de la Fabrique Ecologique, seuls les signataires de la note sont engagés par son contenu. Leurs déclarations d'intérêts sont disponibles sur demande écrite adressée à l'association.

Personnes rencontrées dans le cadre de ces travaux

- **Jean-Paul Besset**, ancien député européen
- **Dominique Bourg**, philosophe
- **Pascal Canfin**, directeur général WWF France
- **Hervé Kempf**, journaliste
- **Yannick Jadot**, député européen
- **Corinne Lepage**, ancienne ministre
- **Hélène Thouy**, responsable du parti animaliste

Les directeurs de campagne ou chargés du projet présidentiel :

- **Manuel Bompard** (Jean-Luc Mélenchon)
- **Mathieu Hanotin** (Benoît Hamon)
- **Arnaud Leroy** (Emmanuel Macron)
- **Serge Grouard** (François Fillon) et **Nicolas Bay** (Marine Le Pen) ont été sollicités mais n'ont pas donné suite.

Relecture

Cette note a été discutée par le comité de lecture de La Fabrique Ecologique, composé de Nicolas Blanc, Guillaume Duval, Marianne Greenwood, Géraud Guibert, Catherine Husson-Traoré, Joël Roman, Guillaume Sainteny et Lucile Schmid.

Elle sera relue et fera l'objet de suggestion de la part de la personnalité suivante :

- **Monica Frassoni**, Co-Présidente du Parti vert européen

Elle a enfin été validée par le Conseil d'administration de La Fabrique Ecologique.

*

Conformément aux règles de La Fabrique Ecologique, cette publication sera mise en ligne jusqu'à la fin du mois de juillet 2018 sur le site de l'association (www.lafabriqueecologique.fr) afin de recueillir l'avis et les propositions des internautes. Sa version définitive sera publiée en août 2018.

SOMMAIRE

SYNTHESE.....	1
INTRODUCTION	4
I- LE RAPPORT DES FRANÇAIS A L'ÉCOLOGIE : UNE IMPORTANCE RELATIVE, UNE CONSCIENCE QU'IL FAUT AGIR.....	7
A- Des enjeux environnementaux considérés comme importants, mais moins que d'autres.....	7
B- Une conscience plus grande des nécessités de l'action, mais des pratiques soumises à des contraintes.....	8
C- Une sensibilisation à l'environnement centrée sur l'acte individuel au détriment d'une portée collective	10
II- L'OFFRE ELECTORALE ECOLOGIQUE EN 2017	13
A- L'écologie dans le champ politique à partir de 2012: une dégradation régulière ..	14
B- L'absence de candidat étiqueté « écologiste », l'écologisation de certains candidats.....	16
C- Une plus grande polarisation des programmes électoraux sur l'écologie	17
D- Les autres éléments de différenciation	20
III- L'ÉCOLOGIE, QUASI-ABSENTE LORS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE	22
A- La mise en scène par les candidats : un début encourageant, puis une disparition.....	22
B- L'écologie dans les débats, un constat implacable.....	24
C- Seuls certains thèmes « écolos » passent la rampe	28
D- Le rôle des médias : une campagne électorale laissant peu de place au fond	29
IV- L'ECLATEMENT DU VOTE ECOLOGISTE	33
A- Un électorat spécifiquement concerné mais d'ampleur limitée	33
B- L'éclatement du vote écologiste	34
CONCLUSION : ET MAINTENANT ?	37
ANNEXE 1.....	42
ANNEXE 2.....	51

INTRODUCTION

Les enjeux écologiques et climatiques sont aujourd'hui reconnus, à la fois au plan international et dans la société française. Les constats scientifiques sont dorénavant clairs sur le caractère crucial de ces sujets. Les données sur l'épuisement des ressources de la planète, le changement climatique, la préservation de la biodiversité indiquent l'urgence à agir. Celle-ci est à l'origine de l'apparition de l'écologie dans le champ politique avec la candidature de R. Dumont à l'élection présidentielle de 1974¹.

Aujourd'hui, les conséquences sont de plus en plus visibles et préoccupantes : migrations climatiques, érosion de la biodiversité avec ses effets sur la question agricole, raréfaction des ressources naturelles non-renouvelables, multiplication du nombre et de l'intensité des catastrophes naturelles, effets majeurs de l'environnement et de l'alimentation sur la santé. Le sort de l'espèce humaine elle-même risque d'être à terme menacé. Cette situation pose notamment la question d'une économie basée sur les flux de matière et l'accroissement de la consommation individuelle.

Un débat international important existe désormais sur ces questions et la communauté internationale, grâce à l'accord de Paris, s'est fixée des objectifs communs. Elle peine en revanche à aboutir à une réorganisation suffisante des politiques publiques nationales, à la fois en termes de priorité et de finalité.

Dans notre pays, la traduction des enjeux au plan politique reste, depuis plusieurs décennies, notoirement insuffisante : retard dans les énergies renouvelables, insuffisance des investissements d'économie d'énergie, difficulté d'évolution de notre modèle agricole. Sur les territoires, dans les entreprises, parmi les citoyens, de nombreuses initiatives émergent pourtant, souvent très positives. Mais elles peinent à se démultiplier et à se généraliser, faute d'un cadre national adapté. Il y a dans notre pays une difficulté particulière des prises de décisions sur l'écologie, liées à des résistances spécifiques² et à la faiblesse de la structuration du champ politique sur ces questions.

La Fabrique Ecologique, depuis sa création en 2013, s'est donnée pour mission de travailler à de nouvelles idées innovantes et concrètes pour démultiplier les bonnes initiatives et

¹ S.Ollitrault « L'invention de l'écologie politique : la candidature de René Dumont » Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier. *Les partis à l'épreuve de 68 : l'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Presses universitaires de Rennes, pp.249-259, 2012.
² L. Schmid « La France résiste-t-elle à l'écologie ? » le Bord de l'eau , collection Documents (octobre 2016) . Voir aussi la note du groupe de travail de La Fabrique Ecologique présidé par la même auteure : « La résistance française à l'écologie », mai 2015.

accélérer le mouvement. C'est dans cette ligne directrice que s'est constitué notre groupe de travail. Nous avons pensé qu'il était de notre responsabilité, sur la base transpartisane qui est la nôtre, d'analyser cette caractéristique au regard de la place de l'écologie dans les échéances électorales de 2017. Chacun sait bien en effet que dans le système français, les élections présidentielles constituent le moment décisif et la clé de voute où se nouent les priorités et les principaux rapports de force du quinquennat.

L'élection présidentielle a connu un vote disruptif³, avec la conjonction de l'émergence de nouveaux acteurs politiques et d'une volonté de l'électorat qui a abouti à bouleverser le jeu politique traditionnel.

Dans ce contexte, cette élection a été marquée sur le plan de l'écologie par une triple rupture : pour la première fois depuis une cinquantaine d'années, il n'y a pas eu de candidat étiqueté écologiste ; au cours de la campagne, les débats sur l'écologie ont pratiquement disparu alors qu'ils ont pu avoir dans le passé une réelle importance⁴ ; l'écologie n'a pas été enfin un déterminant du vote, alors qu'il l'est traditionnellement pour une partie de l'électorat.

Alors que l'écologie ne cesse de s'imposer comme une question cruciale de nos sociétés modernes, que son urgence imposerait de revoir les priorités politiques et qu'on ne cesse de mettre en évidence les nombreuses interactions entre elle et l'économie ou le social, elle disparaît soudain de la scène politique, des débats médiatiques ou des justifications des votes.

Nous en sommes ainsi à une forme d'année zéro de l'écologie en politique. Pratiquement tout est à construire. Mais ceci laisse justement les portes grandes ouvertes pour agir, bien sûr différemment. C'est sans doute, au-delà de l'analyse approfondie de la situation, l'objectif principal de cette note, celui de tracer les conditions pour que l'écologie ait la place majeure qui lui revienne dans le champ politique.

Elle se propose ainsi d'analyser successivement :

- le rapport des français avec l'écologie, considérée encore comme d'une importance relative mais avec la conscience qu'il faut agir (I);

³ « Le vote disruptif - Les élections présidentielle et législatives de 2017 », Sous la direction de Pascal Perrineau, Presse de Sc Pô, 2017

⁴ Par exemple en 2007 lors du pacte proposé par N. Hulot.

- l'offre électorale écologique en 2017, avec l'absence de candidat étiqueté écologiste, l'écologisation de certains candidats et l'existence de vrais clivages écologiques (II) ;
- les caractéristiques de la campagne électorale, marquées, une fois les primaires passées, par la quasi absence de débats sur ce sujet (III) ;
- l'analyse des résultats, marqués notamment par une désorientation et un éclatement des comportements électoraux de l'électorat attachés à ces thèmes (IV).

La conclusion trace enfin quelques éléments forts qu'il nous paraît important d'indiquer pour l'avenir.

I- LE RAPPORT DES FRANÇAIS A L'ÉCOLOGIE : UNE IMPORTANCE RELATIVE, UNE CONSCIENCE QU'IL FAUT AGIR

La faible importance des débats écologiques en 2017 pourrait laisser penser que l'écologie est perçue comme de faible importance et ne concerne qu'une petite partie de nos concitoyens. La vérité est plus complexe⁵.

A- Des enjeux environnementaux considérés comme importants, mais moins que d'autres

En 2017, les Français sont environ 39% à se dire « très sensibles » à l'environnement soit un record historique⁶. La perception d'une dégradation de l'environnement s'observe à tous les niveaux. Entre 2011 et 2016, la part des Français jugeant que l'état de l'environnement est bon dans leur pays passe de 15 à 8%⁷.

L'enjeu environnemental ne constitue pas cependant un enjeu central par rapport à d'autres priorités. Lorsqu'il s'agit de citer la question la plus importante aujourd'hui pour la France, l'environnement (6%) arrive loin derrière l'emploi (29%), l'immigration (15%), les déficits publics et la dette de l'Etat (11%), les impôts et taxes, la sécurité des biens et des personnes, les inégalités (ex aequo à 9%)⁸.

La relation sur le temps long⁹ entre « chômage » et « environnement » est de ce point de vue significative. Les moments de préoccupation maximale pour le chômage (1994, 1996, 1999 et 2014) correspondent à des minima du choix « environnement ».

Cette attitude peut aussi s'expliquer par le fait que les préoccupations écologiques majeures sont de plus en plus globales et donc ressenties comme lointaines. Sur la période 1998-2016¹⁰, l'état de l'environnement dans leur commune est jugé plus positivement qu'au niveau national et mondial¹¹ (seuls 14% le juge mauvais dans leur commune, contre 25% au niveau national et 74% mondialement). Les préoccupations environnementales locales voient leur place reculer : la lutte contre la pollution de l'air est désormais en deuxième position (18%), la pollution de l'eau est de moins en moins priorisée (9% de

⁵ L'analyse qui suit s'appuie notamment sur une note de de Solange Martin (Ademe) « Tendances sociales sur l'environnement- Données pour "La Fabrique écologique" » Service Economie ADEME, novembre 2017.

⁶ Sur toute la période 1995-2017, ils sont 1 sur 3 à se dire « très sensible ».

⁷ Cette perception se dégrade aussi pour l'état de l'environnement dans leur commune (de 58 à 34 %).

⁸ ADEME, Les représentations sociales (de l'effet de serre) du changement climatique », GLS - Opinion Way, Daniel Boy (2000-2017)

⁹ Crédoc, « Conditions de Vie et Aspiration des Français » (1995-2017)

¹⁰ Ifen-Insee (EPCV 1998 et 2005) ; CGDD/SDES (EPEM 2011 et 2016)

¹¹ Chiffre 2016

premier choix en 2017)¹². Le climat est désormais majeur dans l'opinion publique (31%), la dégradation de la faune et de la flore est devenue la troisième préoccupation environnementale (12% de citations « en premier » en 2001, 18% en 2017).

B- Une conscience plus grande des nécessités de l'action, mais des pratiques soumises à des contraintes

La gravité de la situation écologique suppose d'accepter des changements dont certains concernent directement le mode de vie¹³. Chacun sait par exemple que les avantages matériels offerts par l'exploitation du pétrole, qui constituent aujourd'hui des éléments de notre bien-être quotidien¹⁴, ne pourront perdurer, et qu'ils exigent de passer à l'action (dont le vote est l'un des éléments les moins impliquant !).

Majoritairement, les Français cherchent de moins en moins à fuir leurs responsabilités. Ceux qui considèrent qu'il ne sert à rien de faire des efforts pour l'environnement si les autres ne font pas de même sont passés de 41% en 2005 à 32 % en 2016. 60% sont conscients qu'il faudra avant tout modifier nos modes de vie pour limiter l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (16% privilégie la réglementation étatique au niveau international et 10% le progrès technique¹⁵).

Ils ont donc conscience qu'il leur faut agir, mais aussi que d'autres entités doivent le faire parallèlement. Interrogés sur qui « devrait agir en priorité pour la protection de l'environnement ? »¹⁶, les Français citent les pouvoirs publics en premier (55% en 2016, contre 51% en 2012) puis les entreprises (25% comme en 2012) et en dernier les ménages (21% contre 25% en 2012). Ils sont prêts à accepter des changements importants, à condition qu'ils soient partagés de façon équitable (47%)¹⁷. De ce point de vue, l'impact négatif de l'absence d'exemplarité de certaines élites mériterait d'être davantage souligné.

Cette volonté croissante ne se traduit cependant pas toujours par des pratiques vertueuses effectives. D'autres motivations, les contraintes budgétaires ou matérielles et certaines habitudes consuméristes poussent en sens inverse. Il n'est du coup pas étonnant

¹²En 2001, la pollution de l'air (23%), la pollution de l'eau (19%) et les risques du nucléaire (13%), constituaient le triptyque de tête des inquiétudes environnementales des Français ADEME, Les représentations sociales (de l'effet de serre) du changement climatique », GLS - Opinion Way, Daniel Boy (2000-2017).

¹³ Leblay Madeg, Thèse en cours : « L'habitat coopératif et écologique en milieu rural : une pratique de contestation transnationale ? » sous la direction de Sylvie Ollitrault (financement ADEME)

¹⁴ Garabau-Moussaoui Isabelle, Magali Pierre (dir.), Pratiques sociales et usages de l'énergie, Paris, Lavoisier, Editions Tec & Doc, coll. « Socio-économie de l'énergie », 2016.

¹⁵ ADEME, Les représentations sociales (de l'effet de serre) du changement climatique », GLS - Opinion Way, Daniel Boy (2000-2017)

¹⁶ CGDD/SDES (Baromètre Environnement Camme-Insee 2009-2016).

¹⁷ 17% ne pose pas de conditions à l'acceptation de changements importants, 14% les conditionnent à une participation démocratique aux décisions.

que les pratiques les plus répandues soient celles qui impliquent le moins la vie quotidienne.

L'exemple du tri des déchets est révélateur. Il représente l'éco-geste le plus pratiqué (80% de Français¹⁸ le mettent en œuvre). En revanche, la réduction en amont du volume des déchets et le développement des achats éco-responsables ont des marges de progression importantes. Un tiers seulement des enquêtés déclare en 2016 faire régulièrement attention à la quantité de déchets que génèrent leurs achats. La même proportion s'observe sur l'achat de produits nettoyants ménagers portant l'écolabel européen (31% en 2015)¹⁹. L'aspiration à des équipements les plus récents est même plus forte : 47% des français veulent en 2015 posséder les équipements les plus récents (contre 37% en 2005). La pratique de la réparation d'équipements électroniques est en décroissance nette (de 63% en 2009 à 45% en 2015),

D'autres comportements en matière d'environnement sont directement liés aux contraintes budgétaires des ménages. L'achat d'occasion de livres, DVD, meubles ou objets de décoration, en nette progression (de 17% en 2005 à 35% en 2015) s'explique notamment par la recherche de prix plus bas et le développement des plateformes numériques d'échanges entre particuliers. Si 57% des Français considèrent, en 2017, qu'un ou plusieurs travaux sont nécessaires dans leur logement, 32% seulement déclarent vouloir effectivement les réaliser ou les faire réaliser (dont 59% dans l'année).

D'autres évolutions amorcent une tendance mais sont encore très minoritaires. La part des trajets domicile-travail effectués en véhicules motorisés diminue (de 65 % à 57 % entre 1998 et 2016²⁰) au profit des transports en commun (de 21 à 28 % sur la même période), mais dans un contexte où le temps et la distance entre le domicile et le travail augmentent. La pratique du vélo a doublé entre 2011 et 2016 et la marche à pied a progressé de 40% mais ces modes actifs ne concernent encore que 2% et 8% des déplacements pour se rendre au travail.

Les individus adoptent enfin des attitudes qui favorisent les pratiques de compensations (achat d'un moteur moins gourmand, mais augmentation du kilométrage des déplacements, meilleure isolation des logements permettant un meilleur chauffage).

¹⁸ Ifen-Insee (EPCV 1998 et 2005) ; CGDD/SDES (EPEM 2011 et 2016)

¹⁹ Ademe, La sensibilité des Français à la prévention des déchets, Ifop (2005-2015)

²⁰ Ifen-Insee (EPCV 1998 et 2005) ; CGDD/SDES (EPEM 2011 et 2016)

C- Une sensibilisation à l'environnement centrée sur l'acte individuel au détriment d'une portée collective

La dissociation entre l'importance de la question de l'environnement et sa place secondaire dans la hiérarchie des priorités n'est pas nouvelle.

Pour transformer les comportements, le recours à l'information et à l'éducation est essentiel. Si les personnes sont informées et ont pris la mesure du problème, elles constateront à quel point la situation est préoccupante, et pourront changer la hiérarchie des priorités qui déterminent leur vote. Des efforts ont été faits dans ce domaine, par exemple pour les programmes scolaires²¹. Mais sensibiliser le public ne produit pas automatiquement des résultats (il suffit de constater les limites des campagnes d'information sur les risques du tabac).

De fait, ni la « quantité » d'information, ni l'intensité dramatique, ni les cris d'alarme²² ne parviennent à susciter chez tous les changements nécessaires de comportements individuels ni de leur donner une dimension proprement collective²³. Les raisons de fond sont multiples.

La relégation des questions environnementales témoigne d'abord de l'invisibilité de nombreux problèmes environnementaux (dispersions chimiques, radiation, qualité de l'air y compris intérieur²⁴, de l'eau, etc.), qui ne facilite pas la prise de conscience.

Elle est aussi la conséquence de décalages de perception dans l'espace (le changement climatique ou bien encore le pic pétrolier semblent découler de causes lointaines sur lesquelles nous aurions peu de prise) et le temps (entre l'urgence et le temps long)²⁵. Les sujets environnementaux ont une représentation abstraite et sont souvent médiatisés dans l'espace public comme des problématiques à venir (générations futures) alors que les conséquences négatives sont déjà très fortes (ex : coût des catastrophes naturelles aux USA en très forte hausse) et que la nécessité d'agir est urgente et immédiate.

²¹ Voir l'abondante publication sur ce sujet, notamment la revue spécialisée : <http://ere.revues.org/>

²² Le dernier en date est celui des 15 000 scientifiques indiquant qu'il sera « bientôt, trop tard ! » http://scientists.forestry.oregonstate.edu/sites/sw/files/Ripple_et_al_warning_2017.pdf

²³ André Micoud : <http://www.ethnographiques.org/2006/IMG/pdf/ArMicoud.pdf>

²⁴ Crespin Renaud, Ferron Benjamin, « Un scandale à la recherche de son public. La construction médiatique du problème de la « pollution de l'air intérieur » en France (1995-2015) », *Politiques de communication*, 2016/2 (N° 7), p. 151-181. URL : <https://www.cairn.info/revue-politiques-de-communication-2016-2-page-151.htm>

²⁵ Villalba B., 2016, « Temporalités négociées, temporalités prescrites L'urgence, l'inertie, l'instant et le délai », in B. Hubert et N. Mathieu (dir.), *Interdisciplinarités entre Natures et Sociétés*, Peter Lang, pp. 89-109.

La « sensibilité à l'environnement » s'exprime enfin à travers des pratiques qui sont intimement liées à un « *mode de vie* »²⁶. Celui-ci valorise son confort individuel et son bien-être à partir de ses actes de consommation. Cette culture consumériste rend difficilement perceptible les conséquences sur les milieux naturels.

Au contraire par exemple, des politiques de prévention routière, il n'y a pas de ce fait de culture politique construite à partir de la responsabilisation des conséquences des actes²⁷ ou la mise en valeur des liens de causalité entre la détérioration de l'environnement et les effets sur les écosystèmes ou les populations (humaines, animales). Mis à part quelques comportements minoritaires (en particulier dans certains réseaux militants), il y a encore trop peu de pratiques qui interrogent la relation entre l'acte de consommation et la légitimation politique qu'il confère à un système productiviste²⁸.

Alors que les questions sociales ou économiques ont dans la société une dimension politique qui paraît évidente à tous, il n'en va pas ainsi de même des questions écologiques²⁹.

Le discours politique semble en première analyse ne pouvoir avoir que peu de prise sur ces évolutions de perception et de comportement, la question écologique étant le plus souvent renvoyée d'un côté à de bonnes pratiques individuelles et à des initiatives locales innovantes, de l'évolution des modes de fonctionnement des entreprises, de l'autre aux négociations internationales.

Ce que révèlent aussi l'étude des comportements des individus est une forme de confusion, d'approche indistincte entre l'environnement et l'écologie³⁰. L'environnement serait construit à partir d'un ensemble d'enjeux segmentés et dont chacun pourrait faire l'objet d'un règlement spécifique, être régulé par une innovation technique, etc. ; cela renverrait davantage à l'idée que l'on se fait de la qualité de son milieu de vie (proximité, approche esthétique immédiate, etc.).

²⁶ Bourg D., Arnspeger Ch., 2016, « Modes de vie et libertés », in Bourg D., Dartiguepeurou C., Gervais C., Perrin O., *Les nouveaux modes de vie durables. S'engager autrement*, Paris, Le Bord de l'eau, pp. 19-29.

²⁷ Au contraire par exemple, des politiques de prévention routière : GUSFIELD J., *The culture of public problems : Drinking-driving and the symbolic order*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981.

²⁸ Dobré Michèle, *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 2002. Chiapello E., Hurand Anne, « Se détacher de la consommation : enquête auprès des objecteurs de croissance en France », in Barrey S., Kessous E. (dir.), *Consommer et protéger l'environnement, opposition ou convergence ?*, Paris, L'Harmattan, 2011.

²⁹ La réponse est bien évidemment complexe et renvoie à une dimension anthropologique (Philippe Descola, *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Paris, Éditions Quae, coll. Sciences en questions, 2011) que l'histoire environnementale commence à interroger sérieusement (Quenet Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?* Paris, Champ Vallon, 2014.)

³⁰ CALVEZ Marcel, VAN TILBURGH Véronique, OLLITRAULT Sylvie, [Les plaintes en santé environnementale et l'expertise épidémiologique](#) Article : *Sciences sociales et santé*, vol. 33 n° 4, 2015-12, pp. 5-28

L'écologie a ainsi tendance à être décomposée en différents sujets environnementaux (qualité de l'air, pollutions diverses, accidents techniques,³¹ etc.), ce que l'on peut aisément retrouver dans les différentes politiques publiques³². On sait pourtant que les transformations dans ce domaine nécessitent une approche globale, mettant en jeu à la fois les valeurs, l'organisation économique et sociale, des choix structurants par exemple en matière d'infrastructure, et les comportements.

Pourtant, une analyse rétrospective montre de fait l'importance que pourrait avoir une structuration du champ politique sur ces questions : la préoccupation sur l'écologie n'a depuis 1991 qu'une seule fois dépassé celle sur le chômage, en 2008, année du prix Nobel au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et surtout du Grenelle de l'environnement. Les fluctuations importantes de la préoccupation des Français pour le changement climatique (33% en 2007, 15% en 2011, 32% en 2015) apparaissent directement liées aux variations dans le traitement médiatique et politique de cette question.

Le traitement politique de la question environnementale peut donc avoir des répercussions importantes sur la place de cette dernière dans les préoccupations des Français, et donc sur la capacité d'agir à tous les niveaux.

³¹ Halpern, Charlotte. 2014. "[La politique européenne de l'environnement](#)." In *L'Union européenne*, ed. Renaud Dehousse, 215-226. Paris: La Documentation française. Les notices.

³² Lascoumes P., 1994, *L'éco-pouvoir, environnements et politiques*, Paris, La Découverte coll. « Textes à l'appui/écologie et société ».

II- L'OFFRE ELECTORALE ECOLOGIQUE EN 2017

Au plan politique, l'offre électorale avec un(e) candidat(e) étiqueté(e) d'une manière ou d'une autre « écologique » a été présente à chaque élection présidentielle depuis 1974. Les résultats ont toujours été limités (entre 2 et 3%, 5,25% pour Noël Mamère en 2002).

Retour sur la trajectoire depuis une trentaine d'années de l'écologie en politique

La désintégration d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) enregistrée depuis oblige à s'interroger sur l'offre politique de l'écologie en France. Ce parti, en l'espace de seulement 10 ans, a d'abord convaincu autant d'électeurs que le Parti socialiste lors d'un scrutin national (16,28 % contre 16,48 %), il est vrai pour une élection européenne (scrutin intermédiaire facilitant les recompositions électorales). Puis, il a négocié un accord électoral lui permettant d'obtenir un groupe parlementaire et des ministres au gouvernement pendant cinq ans. Mais il a fini par exploser au fil du quinquennat Hollande au point de ne plus être en mesure de figurer lors de l'élection présidentielle de 2017.

Pour comprendre cette étonnante trajectoire, il faut remonter aux sources. Quand Les Verts, au début des années 1990, font le choix d'un ancrage clairement à gauche, cela tient à deux raisons³³. La première, souvent évoquée, est la nature d'un mouvement installé sur des positions radicales (nucléaire notamment) qui l'ont conduit de facto à se reconnaître dans les mouvements sociaux en rupture avec le modèle économique libéral. L'organisation écologiste occupe une place qui était celle de la nébuleuse gauchiste des années 1970-1980, moins idéologique mais tout aussi mouvementiste.

La seconde explication, parfois oubliée, est le mode de scrutin spécifiquement français, majoritaire à deux tours, qui dessine un paysage politique entre deux blocs – la droite et la gauche – l'extrême-droite n'étant à l'époque qu'une menace lointaine. Ce déterminant électoral conduit Les Verts à devenir un « flanc gauche » du Parti socialiste pour espérer accéder aux responsabilités. C'est ce qui va leur permettre, dans le cadre de la Gauche plurielle, de participer au gouvernement Jospin. Au terme de cette expérience, les écologistes – déjà critiques de l'exercice du pouvoir – réaliseront le meilleur score de leur histoire en contribuant, paradoxalement, à l'élimination de la gauche au second tour de la présidentielle.

³³ Daniel Boy, Henri Rey, Françoise Subileau (1943 - 2003) « C'était la gauche plurielle » Presse de Sc Po, 2003

Ce relatif succès électoral les conduit à rester dans une posture d'allié potentiel minoritaire alors que l'opinion est de plus en plus sensible aux thèmes fondamentaux de l'écologie. Durant la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Hulot, avec son Pacte écologique, perturbe le contenu programmatique traditionnel des partis politiques, notamment majoritaires. Ce ralliement à l'écologie des candidats, très médiatisé, brouille la singularité de la candidate des Verts, qui fait un score décevant. De plus, le nouveau Président de la République endosse, en partie et ponctuellement, la thématique de l'écologie et notamment grâce au Grenelle de l'environnement.

Les Verts acceptent alors, non sans difficultés internes, de se fondre dans le projet Europe Ecologie porté par Daniel Cohn-Bendit. Cet « élargissement » de l'offre politique écologiste, dans un contexte électoral favorable – mode de scrutin proportionnel, conflits interne au Parti socialiste sur l'Europe – aboutit à un score historique de plus de 16 %, lors des élections européennes de 2009.

Tout se passe comme si, à l'époque, la liste « Europe Ecologie » avait notamment su capter une envie de renouvellement et de refondation de l'opposition de l'époque. Les caractéristiques de cet électorat³⁴ vont dans ce sens : deux électeurs écologistes sur cinq ne votent pas à gauche ; sur la question programmatique du nucléaire, historique et emblématique, 51 % se déclarent ouvertement en désaccord avec l'idée qu'il convient « d'envisager au plus vite un abandon de la filière nucléaire dans la politique énergétique de la France ». Dans ce même scrutin, Europe Ecologie reste par ailleurs concurrencée par une offre électorale « environnementaliste » (600 000 voix pour les listes de l'« Alliance écologiste indépendante »).

A- L'écologie dans le champ politique à partir de 2012 : une dégradation régulière

L'évolution à partir de 2012 des écologistes dans le champ politique montre une lente descente aux enfers, aboutissant à la disparition d'une offre électorale étiquetée écologiste en 2017. Bien avant l'effet Macron, la principale force écologiste dans le champ politique, EELV, subit une dégradation régulière de son influence qui peut s'expliquer par quatre principales raisons.

³⁴ Denis Pingaud, « Europe écologie, électorat volage, électorat stratège » Fondation Jean-Jaurès, 2010.

Tout d'abord, l'éclectisme des électeurs de la liste d'Europe Ecologie de 2009 constituait un élément de fragilité et les différentes fractures qui les traversent n'ont manifestement pas été surmontées.

Ensuite, et même si cela apparaît comme un succès en son temps, l'alliance avec le Parti socialiste conforte la vassalité d'EELV à ce parti dominant. Malgré un résultat limité à la présidentielle de 2012, la candidature de Nicolas Hulot étant à la surprise générale écartée, EELV enregistre pourtant un succès aux élections législatives de 2012 et sénatoriales de la même époque, débouchant sur la constitution, pour la première fois, d'un groupe officiellement étiqueté « écologique » dans chacune des assemblées. Dans la foulée, deux ministres écologistes sont nommés au gouvernement. L'alliance avec le PS leur a été favorable, mais avec pour inconvénient de rentrer dans une forme d'alliance obligée pour les parlementaires soucieux de leur réélection.

Ensuite, il faut compter avec la difficulté des militants écologistes de gérer le rapport au pouvoir et à la gestion des compromis politiques indispensables à la coalition gouvernementale. Plusieurs choix gouvernementaux sont difficilement acceptés en interne. La sortie du gouvernement des ministres EELV brouille les cartes, en donnant le sentiment qu'ils ne sont pas prêts à assumer les responsabilités qu'ils revendiquent. Paradoxalement, les responsables étiquetés écologistes jouent aussi un rôle très limité à la COP21 ou dans la finalisation de la loi sur la transition énergétique de 2015. Cela nuit à leur image dans l'opinion publique, en donnant l'impression que les ambitions passent avant les convictions.

Enfin, l'organisation d'EELV a du mal à s'adapter à son nouveau statut de parti de gouvernement. Une ligne de fracture apparaît entre les responsables du parti et les groupes locaux³⁵, entre une écologie d'élus urbains et un mouvement social en voie de radicalité, expérimentant des solutions alternatives non politiques (éco-habitat, nature en ville, expériences alternatives de proximité inspirées par la décroissance).

EELV doit alors faire face à une érosion de ses ressources mêmes. Le nombre de ses élus se réduit fortement lors des élections régionales. Le parti perd aussi son groupe parlementaire et assiste, impuissant à l'éparpillement de ses parlementaires et à la

³⁵ Notre Dame des Landes, par exemple ou encore sur des dossiers de position sur l'Etat d'urgence ou la gestion de la mort du jeune militant à Sivens : Ollitrault Sylvie, « Sivens traduit l'exaspération face au silence de l'Etat sur les questions écologiques », *Le Monde*, 30.10.2014.

nomination au gouvernement de deux ministres issues initialement de ses rangs mais en rupture avec la position de leur parti.

Du côté des ONG, depuis la COP de Copenhague³⁶, plusieurs facteurs contribuent à un relatif affaiblissement de certaines d'entre elles : la structuration altermondialiste ne joue plus le rôle moteur qui était à une époque le sien ; elles ont du mal à constituer un front uni comme c'était le cas lors du Grenelle de l'environnement ; leur rôle de représentation se renforce, mais avec des résultats concrets limités, ce qui les handicapent notamment pour capter les expressions des radicalités contemporaines portées par la jeune génération des militants écologistes.

Avant même la campagne et les élections de 2017, dans un processus qu'on pourrait appeler de rupture rampante, EELV se trouve ainsi dans une configuration politique où elle perd le peu de monopole sur une offre politique « écologiste » dont elle paraissait auparavant disposer et dont le principe même vacille.

A la différence des Grünen en Allemagne qui, grâce au mode de scrutin et à une approche pragmatique, ont souvent pesé dans l'exercice du pouvoir, les responsables étiquetés « écologistes » sont restés marginaux dans l'élaboration des politiques publiques. Ils ont fondamentalement servi d'aiguillon à la gauche de gouvernement pour intégrer progressivement et timidement la question écologique dans son programme. Mais c'est en dehors d'eux, par et sous l'impulsion de personnalités et de la société civile organisée, que cette question fondamentale a été principalement portée.

B- L'absence de candidat étiqueté « écologiste », l'écologisation de certains candidats

En 2017, la première nouveauté est le fait qu'aucun candidat ne se présente sous l'étiquette écologiste. Un candidat EELV, Yannick Jadot, est officiellement élu par une primaire des sympathisants de ce parti. Il obtient au deuxième tour 7 600 voix sur un total de 14 000 votants. Deux candidats étiquetés « écologistes » se présentent à la primaire de la gauche, ce qui est inédit. Ils obtiennent respectivement 3,83 % des voix (F. de Rugy) et 1,02 % (J.-L. Benhamias), soit au total 80 000 voix sur 1,6 millions.

Le candidat socialiste élu lui aussi à l'issue d'une élection primaire est Benoit Hamon, avec un programme sur l'écologie intégrant largement celui d'EELV. Y. Jadot se retire en le ralliant en février 2017, avec l'espoir de contribuer ainsi à figurer au deuxième tour de

³⁶ Ollitrault Sylvie. (2010), « De la sauvegarde de la planète à celle des réfugiés climatiques : l'activisme des ONG », *Revue Tiers Monde*, n°204, 4/2010, p. 19-34

l'élection présidentielle. Les négociations programmatiques ne posent pas de difficultés particulières, le seul véritable élément de désaccord portant sur les circonscriptions réservées à EELV pour les législatives.

La deuxième nouveauté est qu'au moins deux candidats susceptibles d'atteindre le deuxième tour place l'écologie comme un des éléments structurants de leur démarche et formule dans ce domaine des priorités qui leur sont propres. C'est le cas de J.-L. Mélenchon avec la planification écologique et l'inscription dans la Constitution de la règle verte, c'est-à-dire d'une « obligation de ne pas prélever davantage que ce que notre planète peut régénérer ». B. Hamon, de son côté, met fortement l'accent sur le problème des perturbateurs endocriniens, sujet important de santé publique. Les deux candidats sont favorables à la sortie du nucléaire. Dans chacun des cas, ce positionnement s'intègre dans une démarche de transformation associant les préoccupations écologiques et sociales.

La troisième nouveauté est l'absence quasi-totale de positionnement écologiste du candidat de la droite républicaine. Il y a pourtant toujours une sensibilité à droite se revendiquant de l'écologie, incarnée par exemple par N. Kosciusko-Morizet ou C. Jouanno. Le candidat Nicolas Sarkozy a signé en 2007 le pacte de N. Hulot et a lancé le Grenelle de l'environnement, même si la suite de son quinquennat a été nettement moins positive pour l'écologie. En 2017, F. Fillon a largement ignoré l'écologie, voire fait des propositions inverses.

C- Une plus grande polarisation des programmes électoraux sur l'écologie

Au-delà de la place de ces sujets dans l'approche programmatique de chaque candidat, cette polarisation nouvelle se confirme dans l'analyse précise de leurs propositions³⁷. Les clivages ont été sur ces sujets beaucoup plus nets que par le passé. On est loin de la quasi-unanimité autour du Pacte écologique de Nicolas Hulot de 2007, voire même d'un bilan partagé à gauche après cinq ans d'exercice du pouvoir dont deux avec des ministres écologistes.

Les principaux sujets de désaccord portent bien sûr sur des sujets de fond, tels la politique énergétique, la fiscalité écologique et les liens entre l'agriculture et l'environnement, mais

³⁷ Voir en annexe le récapitulatif par candidat et les sources utilisées. Les programmes électoraux des cinq principaux candidats ont été analysés (EM, MLP, JLM, FF, BH) ainsi que ceux des partis correspondants aux législatives (LREM, FN, FI, LR, PS) et de partis absents de la présidentielle mais présents aux législatives, Europe Ecologie les Verts (EELV) et Parti Animaliste (PA).

aussi sur des différences majeures de méthode sur des sujets en apparence plus consensuels, comme l'économie circulaire.

Entre chacun des candidats

Sur le mix énergétique, la fiscalité carbone et le diesel, la position de chaque candidat est très identifiée et les divergences l'emportent nettement sur les quelques points communs.

Sur le mix énergétique, les objectifs à moyen terme s'opposent : 50 % de nucléaire à l'horizon 2025 conformément à la loi de transition énergétique, doublement d'ici 2022 de la capacité en éolien et en solaire photovoltaïque, fermeture des centrales à charbon dans le quinquennat (Emmanuel Macron EM), 20% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2025, 0 % d'électricité d'origine fossile le plus rapidement possible, maintien de la part d'électricité nucléaire dans le mix énergétique (François Fillon FF), abandon du nucléaire d'ici 25 ans, 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2025 et 100% en 2050 (Benoît Hamon BH) mais le programme PS aux législatives se limite aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique, 100 % d'énergies renouvelables en 2050 (Jean-Luc Mélenchon JLM). Il convient cependant de remarquer que la quasi-totalité de ces objectifs sont fixés à un horizon allant nettement au-delà d'un quinquennat.

S'agissant des décisions à prendre dans les cinq ans, des convergences existent sur la fermeture des centrales à charbon (EM, FF) ou celle de la centrale de Fessenheim (EM, JLM, BH). JLM va au-delà puisqu'il propose l'abandon de l'opération de grand carénage, des projets d'EPR et de l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, ainsi que la création d'un pôle public de l'énergie. D'autres candidats proposent en revanche de ne pas fermer de centrales, sous réserve de l'accord de l'ASN (FF) ou de moderniser et de sécuriser la filière nucléaire (Marine Le Pen MLP).

En matière de prix du carbone, la diversité des propositions montre des divergences de fond entre chacun d'entre eux : accent mis sur l'objectif à l'horizon 2030 (augmentation du prix du carbone pour atteindre 100 € la tonne EM), sur la nécessaire compensation de la hausse de la taxation carbone par la baisse d'impôts des ménages et entreprises, sur la base d'un prix-plancher de la tonne de CO² d'au moins 30 € (FF), sur une fiscalité principalement incitative (TVA différenciée pour les produits à faible empreinte carbone BH), ou sur un ciblage épargnant de fait les ménages (arrêt des subventions aux énergies fossiles, introduction d'une contribution carbone sur le transport de marchandises et d'une taxe kilométrique aux frontières de la France JLM).

Plusieurs candidats proposent la sortie du diesel, soit en fixant une date (2025 pour BH, mais le programme du PS aux législatives ne comporte plus cette date), soit sans calendrier (JLM), soit en prévoyant aucune vente de véhicules thermiques en 2040 (EM). EM et BH sont favorables à l'alignement de la fiscalité diesel sur celle de l'essence, mais rien ne figure sur ce sujet dans le programme des candidats PS aux législatives. Les autres candidats n'évoquent pas ces différents points mais mettent l'accent sur le développement des alternatives au diesel (FF) ou son refus de l'augmentation de la fiscalité diesel et ses espoirs dans la voiture à hydrogène (MLP).

Entre MLP et les autres candidats

Sur certains sujets, le clivage principal est entre MLP et tous les autres.

Il s'agit d'abord du thème évidemment essentiel du climat. Rien ne figure sur ce sujet dans le programme de MLP. Même si elle se défend en principe de climato-scepticisme, MLP a indiqué qu'elle était défavorable à l'accord de Paris « bancal et inexploitable », et souhaitait un traitement à l'échelle nationale.

Les programmes des autres candidats sont favorables à l'accord de Paris et évoquent la transition nécessaire en termes forts : changement de modèle (EM), rupture radicale de nos politiques (FF), transition du modèle de développement (BH). Le détail des mesures proposées sur ce sujet dans les programmes est en revanche peu précis. Certaines figurent il est vrai sous d'autres rubriques (mix énergétique, mobilité durable, isolation des logements, etc.). Mais, au-delà de mesures sectorielles, le changement de modèle paraît relativement abstrait.

Sur les renouvelables, la plupart des candidats prônent leur développement mais MLP est favorable à un moratoire sur l'éolien.

Entre FF et les autres candidats

Plusieurs sujets opposent nettement FF et les quatre autres candidats.

Sur le principe de précaution, plusieurs candidats le défendent (EM, MLP, JLM, BH), sans que cela figure forcément dans le programme lui-même. FF propose en revanche de le remplacer par un principe de responsabilité.

Sur le pétrole et le gaz de schiste, il y a une relative convergence pour en interdire l'exploration et l'exploitation (EM, MLP, JLM, BH). FF est en revanche plus ambigu puisque rien ne figure sur ce sujet dans son programme et qu'une partie des dirigeants de LR a fait des déclarations en sens inverse.

Sur l'environnement et l'alimentation, le programme de FF sur l'agriculture n'intègre aucun élément identifiable. MLP et JLM prônent en revanche un modèle alternatif, mais en termes généraux : retour à une agriculture paysanne, développement de l'agriculture biologique contre le modèle productiviste, l'interdiction des OGM. EM propose notamment un « Grenelle » de l'alimentation, un programme d'investissement et 50 % de produits consommés bio, écologiques ou de circuits courts dans la restauration collective. BH de son côté préconise un plan innovation et recherche destiné à l'agroécologie, le soutien aux circuits courts, 50% en bio d'ici 2025 dans la restauration collective.

FF inclut dans la rubrique « condition animale » la proposition de lever les contraintes administratives qui pèsent sur les chasseurs, alors que les autres ne l'évoquent pas dans leur programme, ce qui n'empêche pas, il est vrai, certains de vouloir séduire les chasseurs (MLP, EM)

Sur le projet de Notre-Dame-des-Landes, certains candidats sont contre (JLM, MLP). C'est aussi le cas de BH, même si le sujet disparaît dans le programme socialiste pour les législatives. Un candidat est pour³⁸ (FF), même si le sujet n'est pas explicitement abordé dans son programme. EM se prononce pour mais propose la nomination d'un médiateur, la décision intervenant au terme d'une période de six mois³⁹.

D- Les autres éléments de différenciation

Sur certains sujets, il s'agit moins de divergences frontales que de différenciations dans des propositions pas forcément totalement contradictoires. Mais elles reflètent parfois des différences substantielles de méthodes.

Sur l'économie circulaire, sujet abordé dans tous les programmes à l'exception de celui de MLP, les différences de méthode apparaissent clairement. Deux candidats (JLM, BH) proposent un objectif global « zéro déchet », mais sans date précise d'achèvement, EM des objectifs ciblés à l'horizon 2025, soit à un horizon allant au-delà du quinquennat. Les actions relèvent soit d'obligations générales (JLM), soit ciblées pour les métropoles (BH), soit incitatives : extension du système de bonus-malus sur l'éco-contribution (EM), éco-fiscalité incitative encourageant les filières du recyclage (FF).

Une même logique s'observe sur les pesticides. JLM propose leur interdiction. BH la limite aux pesticides qui sont dangereux et aux perturbateurs endocriniens. EM est favorable à

³⁸ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/ce-que-dit-francois-fillon-sur-le-projet-d-aeroport-nddl-4630502>

³⁹ <https://www.ouest-france.fr/elections/presidentielle/nddl-l-aeroport-se-fera-si-emmanuel-macron-est-elu-4911344>

un calendrier pour leur élimination progressive et propose de séparer les activités de conseil aux agriculteurs de celles des ventes. FF et MLP n'en parlent pas.

Des différences de méthode s'observent de la même façon pour la lutte contre l'obsolescence programmée, mais avec une gamme différente : obligation (allongement des durées de garanties légales des produits JLM), incitation (à la réutilisation et à l'écoconception BH), transparence (affichage de la durée de vie des appareils électroménagers EM).

Une des divergences de méthode la plus nette porte sur la gouvernance du transport ferroviaire : préparation de la mise en concurrence de la SNCF et compétences aux régions (EM) ou refus de la mise en concurrence du transport ferroviaire et plan de développement du ferroutage et de report modal (JLM).

*

Il reste bien sûr des sujets de convergence. Sur la rénovation énergétique des logements, la biodiversité, l'artificialisation des sols ou la mobilité durable, tous les candidats sont globalement d'accord sur les objectifs, mais formulés de façon suffisamment lointains ou vague pour être engageants. Les propositions sur les moyens d'atteindre ces objectifs sont variées et ne s'opposent pas forcément les unes aux autres. Il est notable en outre que la condition animale, contrairement aux précédentes échéances électorales en 2012, figure explicitement dans les cinq programmes, avec une relative convergence sur la défense du bien-être animal.

Mais l'offre politique sur l'écologie est en 2017 devenue plus clivante sur le plan programmatique, en particulier sur l'énergie, la fiscalité, l'aménagement du territoire, l'agriculture. Cette évolution s'est d'ailleurs produite parallèlement dans d'autres pays, en particulier aux USA entre D. Trump et B. Obama. A la différence de ce pays, l'écologie a été très peu structurante dans les débats électoraux et les choix.

III- L'ÉCOLOGIE, QUASI-ABSENTE LORS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Les thèmes écologistes ont été pratiquement absents du débat électoral, une fois les différentes élections primaires intervenues. La question du climat elle-même n'a pratiquement pas été portée, malgré son importance décisive. Le traitement médiatique de ces questions mérite ainsi d'être précisément analysé.

Les responsabilités de cette situation sont multiples, et il est important de les analyser précisément. Si les candidats eux-mêmes, une fois les primaires passées, ont spontanément peu abordé ce sujet, leur traitement médiatique dans les débats révèle une absence consternante.

A- La mise en scène par les candidats : un début encourageant, puis une disparition

Le début de campagne des candidats met plutôt l'écologie en valeur. Le succès du dispositif des primaires crée une appétence pour le débat. En décembre 2016, des associations et des personnalités décident ainsi d'interpeller les candidats pour les obliger à se positionner sur les questions écologiques⁴⁰. Cet événement est cependant marqué par une sous-représentation de la droite (François Fillon n'étant pas venu en personne), et l'absence d'En marche. En revanche, les candidats de gauche insistent sur le lien entre social et écologie et mettent en valeur des éléments de différenciation (Montebourg made in France et écologie, Jadot territoires et Europe, Peillon Cop21, Hamon rejet des lobbys, Rugy écologie au cœur des responsabilités, Billard écologie et classes populaires, Filoche écologie anti capitaliste).

Pendant toute cette première partie de campagne, le candidat Emmanuel Macron n'aborde pas ou peu les thèmes écologiques, il n'y a pas de meeting à ce sujet. Sa première vraie intervention date de février 2017 dans le cadre d'un Pandalive organisé par WWF France⁴¹. Les écologistes qui décident de le soutenir semblent peser assez peu, en tous cas publiquement, sur le contenu du programme environnemental.

Jean-Luc Mélenchon fait dès le départ du sujet écologie un de ses thèmes de campagne, avec la 6ème République et le partage des richesses. Avec l'écologie, on voit une forme de radicalité : la civilisation qu'est la nôtre s'oriente vers une forme d'effondrement. C'est un

⁴⁰« Comment mettre en œuvre la transition écologique ? » Pavillon de l'arsenal 15 décembre 2016

⁴¹ 9 février 2017

problème civilisationnel. De son côté, Benoit Hamon se focalise notamment au cours de la campagne de la primaire de la gauche sur la question de la mutation écologique, l'un des trois piliers de sa campagne avec le revenu universel et la question démocratique. L'écologie apparaît alors comme un élément important à l'appui de la démarche des candidats de gauche. Elle apparaît cependant plutôt traitée à partir de concepts généraux, sans hiérarchiser les priorités, analyser les possibles contradictions du réel et évoquer les difficultés de mise en œuvre.

Alors que l'Accord de Paris sur le climat issu de la COP21 de 2015 constitue un point de convergence unanime (à l'exception de Marine Le Pen), la manière de le traduire dans la campagne est décevante. Le changement de modèle lié à l'application de l'Accord paraît abstrait, avec des réalités opérationnelles insuffisantes ou illisibles. Les discours de campagne des candidats ne constituent en aucun cas des « récits écologiques » adaptés à l'histoire et aux caractéristiques françaises. Il est ainsi étonnant de retenir la sortie du nucléaire comme étendard de référence sans s'astreindre à définir des mesures concrètes à prendre au cours du quinquennat pour y parvenir et sans articulation avec l'enjeu climatique.

Il en va de même pour le problème vécu à juste titre comme de plus en plus crucial par la population, celui de l'effet de l'environnement sur la santé et l'alimentation. Il est par exemple surprenant de la part de B. Hamon de retenir les perturbateurs endocriniens comme problème phare des liens entre la santé et l'environnement, alors que d'autres sujets, comme par exemple la pollution de l'air, les pesticides ou le diesel, sont mieux connus, facilement explicables et d'un enjeu sanitaire plus directement sensible. Le sujet est certes d'importance, et le côté caché et incertain inquiète. Mais il reste relativement décalé par rapport aux préoccupations quotidiennes.

Un constat similaire s'applique à l'articulation entre écologie et économie. Si la plupart des candidats évoquent l'économie circulaire, la nécessité de remettre en cause les raisonnements économiques classiques (croissance, mondialisation libérale) n'a pas été mise en débat de manière suffisamment concrète et les propositions écologiques sont juxtaposées à d'autres et souvent contradictoires.

Dans cette première partie de la campagne, l'écologie est présente sans pourtant renvoyer suffisamment à un véritable projet de société. Son évocation reste souvent à un niveau soit très général, soit au contraire très technique (perturbateurs endocriniens, fiscalité carbone etc), ce qui ne facilite pas une appropriation des débats autour de cette question

par l'ensemble des Français. Enfin, la question du temps long et de l'inscription dans le réel (calendrier politique) des propositions écologiques, particulièrement sensible après le quinquennat finissant, n'est pas traitée.

Il n'est donc pas si étonnant que l'écologie passe progressivement à la trappe lorsque « les choses sérieuses » commencent.

L'effacement de Y. Jadot au profit de B. Hamon y contribue. S'il peut y avoir une logique programmatique et tactique (se mettre en situation d'être au deuxième tour) à une telle décision, elle donne aussi le sentiment que la question écologique n'est ni urgente, ni suffisamment d'actualité pour nécessiter un candidat. Elle n'apparaît plus comme un enjeu prioritaire du moment. Que Daniel Cohn-Bendit choisisse de rallier Emmanuel Macron sans lui demander d'engagements écologiques va dans le même sens : cela n'aide pas les électeurs à comprendre comment situer l'écologie et son importance dans la campagne électorale.

B- L'écologie dans les débats, un constat implacable

On ne peut qu'être surpris par la très faible présence de cette question dans le traitement médiatique de la campagne électorale. Cela se confirme lorsqu'on examine sa présence de manière continue. Sur la période du 10 octobre 2016 au 6 mai 2017, le journal télévisé de TF1 n'a accordé au thème de l'environnement que 2 minutes de visibilité, sur 247 minutes pour l'ensemble des enjeux traités sur le fond⁴².

On aurait pu s'attendre à ce que les temps forts de la campagne que représentent les grandes émissions politiques accordent davantage d'importance à l'écologie. Cela n'a pas été le cas, dans le *Grand Débat* diffusé par TF1 le 20 mars 2017 et regroupant les cinq grands candidats (François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon) avant le premier tour, l'écologie n'occupe les esprits que pendant... 8 minutes sur un total de 3h12, soit 4% du temps de parole.

⁴²—Cité dans « Le vote disruptif » cf. supra.

Ils ont dit au « *Grand Débat* » (TF1, 20 mars 2017)

Chacun a droit à une introduction sur le thème : « quel président voulez-vous être ? » Sur cinq candidats, deux font totalement l'impasse sur le sujet (François Fillon et Marine Le Pen). Emmanuel Macron le réduit à une phrase en évoquant les risques tels que « la transformation climatique et environnementale ». Seuls Hamon et Mélenchon détaillent. Hamon évoque le « réchauffement climatique » et veut « assumer les grandes transitions ». Jean-Luc Mélenchon, lui, évoque ce sujet en deuxième place de son introduction, juste derrière le changement des institutions : « J'irai au plus urgent : je serai le candidat écologiste dont on a besoin pour relever les défis de notre époque, le défi climatique, et le danger qui pèse sur l'écosystème (...) donc nous sortirons du nucléaire, donc nous passerons à 100% d'énergies renouvelables, donc nous en finirons avec l'agriculture chimique ».

À la fin de ce même débat, chacun a droit à quelques mots de conclusion. Fillon, Le Pen et Macron font l'impasse sur l'écologie, tandis que Hamon « propose de voter pour la transition écologique car nos modes de production et de consommation épuisent la planète et affectent notre santé » et que Mélenchon prévient : « le monde entre dans une saison des tempêtes, au sens propre avec le changement climatique ».

Le 4 avril 2017, le Grand Débat diffusé par BFM-CNews regroupe cette fois les onze candidats en lice ; mais les questions liées à l'environnement ont occupé moins de 5 minutes d'antenne sur... 3h50, soit moins de 2% du temps consacré aux échanges... 9 candidats sur 11 font l'impasse dans leur introduction et leur conclusion et seuls deux évoquent spontanément l'écologie.

Dans la série des « Quinze minutes pour convaincre » de chacun des onze candidats (sur France 2 le 20 avril 2017), qui dure près de 4 heures, seuls quatre candidats sur onze ont parlé d'écologie.

Ils ont dit à « 15 minutes pour convaincre » (France 2, 20 avril 2017)

Jean-Luc Mélenchon choisit un réveil comme objet fétiche, « un réveil pour me dire il est temps. Il est temps, car le changement climatique a commencé, il faut changer notre manière de produire, de consommer, d'échanger. Il est temps de sortir du nucléaire, parce que c'est dangereux. » En conclusion : « (ayons) un grand projet en commun : celui de changer notre mode de production, de consommation, sortons au plus vite du plus grand de tous les risques que fait peser sur nous le nucléaire... (Soyons) en harmonie avec la nature et les animaux, comme c'est le devoir de la civilisation humaine qui est mise en danger par le changement climatique ».

Benoît Hamon évoque les « nouveaux gisements d'emploi dans les énergies renouvelables », et « la transition écologique », qui doit s'opérer au niveau de l'Europe : « comment allons-nous réussir la transition pour que notre économie soit pauvre en carbone, qu'elle contribue à éviter le réchauffement climatique, si nous ne le faisons pas au niveau européen ? A l'échelle de la France, isolée, tout cela n'aurait qu'un impact marginal, insignifiant ».

Emmanuel Macron en parle d'une phrase dans sa conclusion, en évoquant les « transformations économiques, liées au numérique et à la transition écologique ».

La surprise vient de Philippe Poutou qui choisit le thème de l'écologie comme « carte blanche ». Il y consacre à lui seul 6 minutes, soit plus que tous les candidats lors des trois débats réunis ! « L'écologie fait partie des thèmes qui sont très peu abordés dans la campagne électorale, or cela fait partie des choses importantes pour nous. On voit bien qu'il y a un problème de destruction de l'environnement, le capitalisme est une sorte de rouleau compresseur qui écrase les gens mais aussi détruit la planète. »

Les autres candidats n'évoquent pas l'écologie.

Pis encore, lors du débat Macron-Le Pen, lors de l'entre-deux tours (le 3 mai sur *France 2*) : alors que l'émission a duré près de 3 heures, le thème de l'écologie n'a pas du tout été abordé !

La répétition de cet effacement n'est pas anodine : elle traduit bien le fait que l'écologie ne constitue pas une question centrale pour la plupart des hommes politiques, pas plus d'ailleurs chez de nombreux intervenants dans l'audiovisuel, qui n'insistent guère sur cette question.

C- Seuls certains thèmes « écolos » passent la rampe

Alors que la partie « écolo » des programmes de Hamon et de Mélenchon est riche, très peu de sujets seront finalement passés en revue lors des débats. La « règle verte » de Mélenchon ? Absente. La transition écologique ? Elle est le plus souvent évacuée en une seule phrase. L'économie circulaire ? Pas un mot. Parce que les notions sont trop complexes (cf. infra), peut-être ; sans doute aussi car certains continuent à percevoir, à tort, qu'il s'agit principalement d'enjeux de long terme, donc considérés comme moins urgents.

Alors que presque tous les candidats ont au moins une ligne dans leur programme sur le bien-être animal, et que cette question prend une réelle importance dans l'opinion publique et notamment auprès des jeunes, la question animale est absente des débats télévisés. La pollution de l'air et plus généralement les enjeux de santé publique trouvent un peu d'écho, alors que toutes les enquêtes montrent que les Français sont très sensibles à ces sujets. Plus frappant encore : alors même que 2017 a été une année record en dérèglements en tous genres (tornades, inondations, etc.), la question du climat n'est portée par personne.

Seuls quelques thèmes réussissent à émerger. Celui qui domine de loin les débats et surtout les questions des journalistes est le nucléaire. Abandon ou pas ? Fermeture des centrales à quelle échéance, etc. ? Les journalistes relancent même des questions sur cette thématique alors que le candidat, lui, est lancé sur un tout autre sujet.

Le nucléaire, seul vrai et bref débat

Lors du débat du 20 mars sur TF1. Hamon est interrogé sur la sortie du nucléaire. Réponse : « Oui, il faut fermer les réacteurs en fin de vie, baisser la part du nucléaire et développer les énergies renouvelables (...) ce qui nous donnera souveraineté, sécurité et indépendance énergétique ».

La même question est posée à François Fillon - mais lui se dit en revanche contre la sortie du nucléaire et prône sa « modernisation ».

Emmanuel Macron n'est pas interrogé dessus mais répond quand même : « Il faut réduire notre dépendance au nucléaire, vers 50% en 2050 et développer les investissements dans le renouvelable. Encourager cette nouvelle économie, ce sont aussi des emplois créés ».

Jean-Luc Mélenchon aussi en parle : « pour le nucléaire, maintenant que l'on en connaît les dangers, notamment depuis Fukushima, ce qui serait irrationnel, c'est de croire que ça va continuer comme ça sans problème. Clairement aujourd'hui, toute une série de centrales sont arrivées au bout. Dans le prochain mandat, 18 réacteurs vont atteindre leurs 40 ans de fonctionnement. Pour les remettre en route il faudrait les recaréner, cela coûterait 100 milliards d'euros, moi je préfère prélever 50 milliards sur cette somme pour les énergies renouvelables, c'est un beau défi technique. Il faut fermer les centrales et sortir du nucléaire ».

Souvent dénués de vision générale, trop collés à des propositions ponctuelles, les candidats sont d'autant moins audibles par les téléspectateurs ou auditeurs que leur langage reste souvent trop technocratique sur ces questions.

François Fillon et Emmanuel Macron proposent de « *décarboner notre économie* », alors que peu de gens savent ce que cela veut dire. Le premier veut « *mettre la tonne de CO₂ à 30 euros* » ce qui n'est compréhensible que par les experts. Benoît Hamon souhaite de même que notre économie soit « *pauvre en carbone* ». Jean-Luc Mélenchon évoque « le danger qui pèse sur *l'écosystème* », terme incertain dans l'opinion publique ou « *la planification écologique* », sans préciser ce qu'il entend par là. Philippe Poutou, lui, veut « *sortir des énergies fossiles* », sans préciser de quoi il retourne.

D- Le rôle des médias : une campagne électorale laissant peu de place au fond

La spécificité de cette campagne a été souvent soulignée. De janvier à mars 2017, le débat s'est focalisé sur les affaires Fillon, sur la primaire de la gauche, ainsi que sur la recomposition politique avec notamment la question de savoir qui allait représenter la droite après le « crash » de Fillon, et qui émergerait à gauche (Mélenchon, Hamon, Macron, etc.) Du coup, il n'est resté que deux mois – grosso modo avril et mai – pour débattre sur le fond.

Plus encore que lors des autres campagnes, le « jeu » de la campagne électorale a donc dominé sur le fond. Lorsqu'on prend l'ensemble des journaux télévisés diffusés sur TF1 entre octobre 2016 et mai 2017, le jeu électoral, avec 86% du temps d'antenne, a largement dominé les enjeux proprement dits (14 % du temps)⁴³. Il reste que la particulièrement faible place de l'écologie tient aussi à d'autres facteurs, trop rarement analysés.

⁴³ Cf « le vote disruptif », supra.

L'environnement ne fait clairement pas partie des sujets d'intérêt de nombreux journalistes suivant les campagnes électorales. Ils sont donc peu enclins à amener les candidats à parler de ce sujet. Il s'agit pour eux d'un sujet minoritaire... encore plus que d'autres sujets de fond. C'est le syndrome de l'immédiateté. La question de compter le nombre de chaises vides dans un meeting devient plus importante que ce qui s'est dit à la tribune sur l'état de la planète.

Tout cela est d'autant plus vrai pour les journalistes qui sont choisis pour animer les débats : le système médiatique est tel que ceux qui y détiennent le pouvoir s'intéressent peu à ces sujets. Dans les médias, les têtes d'affiche n'ont pas de culture « écolo », au contraire : s'y intéresser peut être vu comme avoir une culture « gauchiste protestataire » qui pourrait être considérée comme décalée, voire un frein à leur carrière.

« Avant chaque débat télévisé, pointe l'entourage d'un candidat, lors de la préparation de l'émission, nous avons toujours proposé qu'un thème soit spécifiquement dédié à l'Environnement. Cela n'a jamais été accepté. »

Lors du débat réunissant cinq candidats le 20 mars 2017, les trois principaux thèmes choisis par les journalistes sont la société, le modèle économique et quelle place pour la France dans le monde. Dans la partie Société, « l'environnement et le développement durable » arrive en 6ème place derrière l'éducation, la sécurité, l'immigration, la laïcité et les affaires judiciaires.

Même constat lors du 2^{ème} débat réunissant les onze candidats. Les trois principaux thèmes choisis sont : comment créer des emplois ? l'Europe puis le social. Aucune sous-partie n'est dédiée à l'écologie.

Pire encore, lors du débat Macron-Le Pen : l'écologie est la grande absente de ce long face-à-face. Les thèmes abordés sont l'économie (emploi, temps de travail, impôts et pouvoir d'achat, protection sociale), le terrorisme, l'éducation et l'Europe.

Les débats n'éclairent pas sur la place que pourrait occuper l'écologie dans l'action gouvernementale. Les questions posées sont donc rares et oscillent entre le très général, d'où la quasi-impossibilité d'y répondre simplement - à Jean-Luc Mélenchon : « *vous voulez investir 100 milliards d'euros dans l'économie verte ?* » -, ou à l'inverse extrêmement ponctuelles : « *faut-il taxer le diesel ?* » Si un candidat sort des sentiers battus, en évoquant de nouvelles propositions, cela fait pscchhiit. Quand par exemple Philippe Poutou avance son idée de créer un service public de l'énergie, plutôt que de lui

demander de préciser cette idée, l'animateur le coupe et le relance avec un « *et on arrête le nucléaire ?* ». L'écologie est parfois caricaturée dans les questions⁴⁴ : « *mettre fin au diesel n'est-ce pas une question de bobos ?* » ; « *ne faut-il pas dire la vérité aux Français : l'environnement ça coûte cher ?* ».

Il est peu étonnant du coup que les réseaux sociaux ne se soient pas emparés de ces débats-là. Les thématiques écologiques n'occasionnent pas un trafic important pendant la campagne électorale, à la différence de Nuit Debout, par exemple, qui avait passionné les internautes.

*

A mesure que la campagne devient décisive, le contexte des affaires et le resserrement autour de quelques objectifs – lutter contre l'extrême droite, répondre aux contraintes budgétaires et d'emploi – relègue les questions écologiques sur le banc de touche, comme si celles-ci n'étaient dignes que d'un galop d'essai, un tour de chauffe, et restaient secondaires lorsqu'il s'agit de créer une majorité et de l'emporter.

Il aurait alors été nécessaire que les candidats favorables à ces évolutions sachent répondre de manière précise. Il aurait été souhaitable, pour ceux pour lesquels l'écologie constitue un marqueur, qu'ils n'hésitent pas à provoquer les débats sur ces sujets. Rien ne les empêchait d'interpeller leurs concurrents sur les clivages écologiques. Mais comme l'a montré la première partie de campagne, l'écologie est à gauche un marqueur d'idéal et de vision plus que de réalisme, à droite des questions à éviter le plus possible, et chez E. Macron un sujet à l'époque assez secondaire.

Aucun doute là-dessus, l'écologie n'a pas été un élément déterminant de l'élection. Les effets de cette deuxième partie de campagne électorale si peu écologique peuvent se mesurer dans ses résultats (cf infra) mais aussi dans l'évolution des opinions sur les politiques publiques. Le souhait de politiques publiques plus actives avec des dépenses plus importantes est stable sur l'éducation ou les retraites. Pour la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, il augmente au dernier trimestre 2016 mais diminue en 2017, dans les mois précédents l'élection⁴⁵.

Cette situation confirme une nouvelle fois le retard entre la sphère politique nationale d'un côté, et de l'autre la société civile, les entreprises et les collectivités locales. Elle constitue un indicateur fort que ce retard est particulièrement accentué dans notre pays, où subsiste

⁴⁴ Elysée 2017 le grand débat 4 avril 2017 : débat entre les 11 candidats sur BFMTV

⁴⁵ Source : enquête CEVIPOF

une résistance spécifique à l'écologie, en tout cas au niveau nationale⁴⁶.

Un des éléments majeurs d'explication repose sur des caractéristiques bien connues : notre pays reste à bien des égards centralisé ; il a construit ses spécialités économiques dans des domaines particulièrement marqués par le productivisme (ex : nucléaire, agriculture) ; du coup, la culture technocratique des élites, y compris politiques et médiatiques, reste particulièrement forte, et très peu orientée vers les sujets écologiques.

⁴⁶ Déjà analysé par la note de La Fabrique Ecologique citée supra

IV- L'ECLATEMENT DU VOTE ECOLOGISTE

La structuration du champ politique en France s'effectue à partir de l'élection phare que constituent les élections présidentielles. De ce point de vue, la place de l'écologie est à analyser à trois niveaux.

La question écologique a-t-elle structuré suffisamment le débat pour en faire un point de clivage majeur entre les deux finalistes du deuxième tour ? Le contexte de 2017 aurait pu y être favorable compte tenu de l'aspiration des français à bousculer les cadres traditionnels, à renouveler et à faire apparaître de nouveaux clivages. Mais, l'écologie n'y est pas parvenue, elle n'a d'ailleurs jamais réussi à le faire.

A-t-elle eu une importance suffisante pour élargir l'électorat sur ce thème au-delà des seuls sympathisants de l'écologie ? Elle y est parvenue une seule fois sur le modèle de la liste « Europe Ecologie » aux européennes de 2009. Le bon score de JL Mélenchon pourrait faire croire qu'elle y est à nouveau parvenue, mais les analyses de la campagne électorale supra le démontrent : l'écologie a constitué plutôt une illustration de la radicalité et de l'insoumission qu'un thème suscitant les clivages et les débats.

A-t-elle enfin, au minimum, mobilisé le noyau dur des sympathisants de l'écologie ? La réponse à cette dernière question est clairement négative, ce qui est nouveau.

A- Un électorat spécifiquement concerné mais d'ampleur limitée

Les enquêtes électorales⁴⁷ (cf les tableaux en annexe 2) montrent d'abord le niveau de sympathie électorale avec l'écologie.

Faute de disposer lors de cette campagne de personnes déclarant un vote écologiste, la réponse à la question classique de "proximité politique" à l'égard des partis politiques étiquetés écologistes a été utilisée, ce qui est évidemment réducteur. Il a été distingué EELV et une catégorie « autres écologistes » regroupant l'Union des démocrates et des écologistes (fondé en octobre 2015 notamment par J.-V. Placé) et CAP 21 (fondée en 1995 par C. Lepage). Sur cette base, le noyau dur des sympathisants de l'écologie politique représente au printemps 2017 environ 6 % de l'électorat, en ligne avec les enquêtes des années précédentes.

⁴⁷ L'analyse des données est fournie par le "Panel Electoral Français" du Centre de Recherches Politiques de Sc Po (Cevipof). Cette base de données a été constituée par une équipe de recherche du Cevipof à partir de 16 vagues d'enquêtes "en ligne" effectuées de novembre 2016 à juin 2017 auprès d'un panel de 25 000 électeurs. On a utilisé ici pour l'essentiel les données de la vague 14 post présidentielle qui s'est déroulée du 30 avril au 1^{er} mai.

Ce qui est en revanche plus nouveau est l'intensité assez faible de la proximité des sympathisants écologistes par rapport aux partis écologistes présents dans le champ politique. Pour EELV 63 % se déclarent "proches" et pour les autres écolos 55 %, contre 88 % pour les sympathisants pour le FN par rapport à leur parti, 82 % pour le Parti de Gauche et 72 % en moyenne. Les difficultés de gouvernance d'EELV pendant le quinquennat ont à l'évidence pesé sur l'intensité de la proximité.

Ces sympathisants ont par ailleurs des caractéristiques spécifiques : davantage composés de jeunes (41,9 pour une moyenne de 48,2) et de femmes (le pourcentage de femmes, 58 % pour EELV, 70% pour « Autre écologie » est plus élevé que la moyenne), diplôme supérieur plus fréquent que la moyenne (57 % contre 36 %), cadres supérieurs plus nombreux que la moyenne (21 % contre 13 %), appartenant plus souvent à la fonction publique de l'Etat (21 % contre 15 % en moyenne).

Le nombre finalement limité des sympathisants de l'écologie politique et leurs caractéristiques montrent la priorisation secondaire de l'écologie politique sur l'agenda national en période d'élection. La place de l'environnement dans la hiérarchie des problèmes est une première explication (cf supra).

B- L'éclatement du vote écologiste

Le comportement de l'électorat composé des sympathisants écologistes lors de la présidentielle, en l'absence d'un candidat étiqueté écologiste, est marqué par une vraie désorientation.

Au premier tour de la présidentielle, l'électorat proche d'EELV se divise entre J.-L. Mélenchon (39 %) et B. Hamon (24 %) mais aussi E. Macron (22 %). S'agissant des proches de l'« Autre Ecologie », ils se reportent moins sur J.-L. Mélenchon et B. Hamon (respectivement 30% et 16%) mais davantage sur E. Macron (26 %) et légèrement sur F. Fillon (9 %).

Le soutien d'EELV à B. Hamon est donc loin d'avoir permis à ce dernier de mobiliser en sa faveur l'électorat proche de ce parti. Lors de la première enquête après le retrait de Y. Jadot, en mars, B. Hamon ne récupère dans les intentions de vote qu'environ la moitié de celles se portant auparavant sur Jadot (environ 1 %).

Cette prise de distance entre les consignes de parti EELV et l'électorat sympathisant de l'écologie politique s'observait déjà dans la dernière enquête comprenant la candidature de Y. Jadot, réalisée en février 2017, avant toute annonce ou présomption de retrait de

candidature. A cette époque, seul 36 % de l'électorat sympathisant de ce parti estimait avoir de fortes chances de voter pour Y. Jadot, et 41 % de faibles chances (cf. tableau en annexe).

L'éclatement du vote des sympathisants de l'écologie politique est aussi la conséquence du positionnement de cet électorat dans le champ politique.

Le degré d'intérêt politique des proches de l'écologie est inférieur à la moyenne (58 % et 54 % respectivement pour EELV et « l'autre Ecologie », contre 71 % en moyenne). Cette caractéristique a sans doute contribué, en l'absence d'un candidat étiqueté écologiste, à l'augmentation constatée de l'abstention des électeurs proches de EELV, 19% en 2012, 34% en 2017.

Leur positionnement sur une échelle Droite-Gauche est en outre très diverse, ce que d'autres enquêtes ont déjà montré. 10 % des proches de EELV se situent à l'extrême gauche (case 0 et 1 de l'échelle) et 57 % se situent à gauche (cases 2 3 4) mais 33 % se situe au centre et à droite (case 5 à 10). Les proches de "l'autre écologie" se situent plus souvent au centre (30 %) et à droite (15 %). Il n'est donc pas étonnant qu'en l'absence d'une identification d'un candidat à la seule écologie, chaque segment de l'électorat se soit rabattu sur d'autres choix.

La confirmation des législatives

L'éclatement de l'électorat de l'écologie politique existante s'est confirmé aux législatives qui ont suivi. Malgré des circonscriptions réservées par les socialistes, EELV n'a eu aucun élu. Cet échec est en partie lié à l'affaiblissement du parti socialiste avec lequel il a renouvelé une alliance. Lorsqu'il est présent, le score des candidats de ce parti s'élève à environ 4 % en moyenne, un score inférieur aux scrutins précédents. A l'évidence, une partie des électeurs sympathisants de l'écologie s'est abstenue, voire a voté pour d'autres candidats.

A l'inverse, certaines figures fortement identifiées écologistes ont été élues ou réélues sous l'étiquette La République En marche. Il s'agit notamment de François de Rugy, ancien co-président du groupe écologiste à l'Assemblée nationale et réélu en Loire-Atlantique, de Barbara Pompili ancienne co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale et ancienne secrétaire d'Etat auprès de S. Royal, réélue députée de la Somme et devenue présidente de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, de Eric Alauzet et de François-Michel Lambert, réélus députés respectivement du Doubs et des

Bouches-du-Rhône avec le soutien de La République en marche, ou encore de Mathieu Orphelin, proche de N. Hulot, élu dans le Maine-et-Loire.

Il convient de noter qu'un des phénomènes nouveaux des élections législatives est l'apparition dans le champ politique d'un parti dont le seul programme est la défense des animaux, le Parti animaliste (cf. programme en annexe). Celui-ci, préparé par sept militants de la cause animale depuis 2014, est lancé officiellement le 14 Novembre 2016. Il s'affirme strictement indépendant, par rapport aux autres partis y compris financièrement. On y retrouve certains militants de l'association L214 mais il n'y a pas de lien formel entre les deux organisations. Ce type de parti existe dans 18 pays dans le monde (Portugal, Espagne, Finlande, Allemagne, GB, Italie, etc). Là où il est le plus fort est aux Pays Bas (créé en 2002, une cinquantaine d'élus dont 5 députés, 2 sénateurs et un eurodéputé). Aux législatives, le Parti animaliste présente des candidats dans 147 circonscriptions. Au total les candidats présentés obtiennent plus de 1% des suffrages dans 87 cas. Les meilleurs résultats sont obtenus en région parisienne et en Haute Corse (2,3%). Refusant toute alliance, il ne soutient personne à la présidentielle ni au deuxième tour des législatives.

CONCLUSION : ET MAINTENANT ?

La rupture électorale écologiste de 2017 peut en apparence être considérée comme sans importance. Après tout, l'appropriation de l'écologie par les différents présidents français une fois au pouvoir permettrait d'en faire une priorité, en particulier au plan international. La sensibilisation de la population serait suffisante pour que l'enjeu écologique ne puisse pas être négligé et que les comportements évoluent progressivement. La présence de N. Hulot au gouvernement, si elle n'assurait pas dans tous les domaines une politique écologique cohérente, garantirait au moins que les dispositions les plus anti-écologiques soient écartées, par exemple la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, et que des impulsions soient données.

Certains sujets feraient aujourd'hui une élection au niveau national, à l'inverse de l'écologie, qui ne serait pas déterminant dans le vote des électeurs. Celui-ci peut bien sûr être un sujet majeur et débattu pendant la campagne (comme cela a été par exemple le cas en Allemagne pour l'avenir du charbon), mais ne ferait pas la décision pendant la phase d'élection. Aucun chef d'Etat n'aurait jamais été élu sur ce thème. A l'inverse, au niveau local, le maire d'une grande ville ne pourrait pas être élu sans un projet contenant des éléments d'écologie.

Il y aurait donc, selon certains y compris écologistes, une fatalité à ce que ce sujet ne soit pas au cœur d'une élection nationale. Élire un président écologiste serait de ce fait impossible, sauf véritable accident électoral. Ce raisonnement résigné renvoie à une conception traditionnelle de l'écologie qui n'aurait de sens qu'au niveau local ou global, le niveau national étant estimé d'autant plus secondaire qu'il paraît inatteignable.

Pourtant, le traitement écologique des sujets suppose dans bon nombre de cas un vrai rapport de force dont la construction reste à faire, que ce soit dans le monde politique (cf. la proportion très minoritaire des députés de conviction écologique à l'Assemblée Nationale) ou même dans la société (cf. supra la proportion des Français pour lesquels l'écologie n'est pas une priorité). Soumises à de nombreuses contradictions dans le champ économique et social, les décisions écologiques se heurtent pratiquement toujours à des intérêts et sont difficiles à prendre. Elles supposent, pour être à la hauteur des enjeux, des choix collectifs assumés qui aillent au-delà de la présence et de l'action d'un président converti à ces sujets ou d'un ministre talentueux et de conviction au gouvernement.

Pour y parvenir, il est nécessaire que l'écologie structure le champ politique au point de devenir le clivage principal des deux candidats de deuxième tour de l'élection présidentielle. Il n'y a aucune fatalité que cela ne puisse pas intervenir un jour. Les élections 2017 ont de ce point de vue été utiles : d'autres clivages que le clivage droite-gauche ont montré qu'ils pouvaient être déterminants, même si naturellement ce dernier existe encore ; des différences importantes sur l'écologie se sont exprimées entre les différents candidats.

Il n'y a donc aucune raison que le clivage autour de l'écologie et du productivisme ne puisse pas un jour trouver sa place, comme ceux entre conservateurs et progressistes ou entre mondialiste ou partisan du repli national l'ont fait ces dernières années. Cet objectif devrait en tout cas être prioritaire pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui considèrent que l'urgence climatique et écologique, aujourd'hui avérée, doit dorénavant être le fondement prioritaire de l'action publique.

La rupture écologique de 2017 laisse une place pratiquement vide. C'est donc l'occasion de repartir sur d'autres bases. S'il n'est pas dans la logique de cette note de définir la stratégie politique qui serait appropriée, nous pouvons indiquer certaines convictions, partagées par l'ensemble du groupe de travail, qui permettraient de ne pas se tromper de chemin.

Il s'agit d'abord de parler du fond, des priorités et des propositions, avant de se pencher sur la forme politique et le leadership.

Il s'agit d'***ancrer clairement l'écologie sur des valeurs humanistes***. Cela suppose d'engager une réflexion « éthique » approfondie⁴⁸, mettant davantage en évidence notre relation « intime »⁴⁹ avec le milieu vivant. Cela nécessite d'adopter des méthodes de mise en débat et de valorisation des actes individuels et collectifs qui renforcent l'autonomie des individus⁵⁰ tout en mettant en question la responsabilité de l'ensemble des acteurs, publics et privés. De ce fait, il s'agit de promouvoir la nécessité et l'urgence écologique, mais dans une approche positive et réaliste : l'écologie, c'est d'abord la modernité, une nouvelle économie écologique, de nouveaux liens sociaux, une émancipation humaine.

⁴⁸ en ce sens, il faut être attentif au signal envoyé par le Pape François et son encyclique *Laudato si'*.

⁴⁹ Les éthiques environnementales ont depuis le début des années 1970 explorées différentes réponses... voir Gérald Hess, 2013, *Éthiques de la nature*. Paris: Presses universitaires de France

⁵⁰ voir les propositions méthodologiques Hopkins R., *The Transition handbook. From oil dependency to local resilience*, Green Books, Totnes, 2008

Ceci suppose de ***mettre en avant des causes identifiées, simples et fédératrices***. L'importance de la proximité et des solutions locales doit par exemple être soulignée, non pas seulement pour se féliciter d'initiatives fortes et innovantes mais minoritaires, mais surtout pour fixer les méthodes et les moyens de leur extension et de leur démultiplication, qui ne peuvent s'effectuer avec les mêmes modèles ne serait-ce que du fait des effets d'échelle. La montée en puissance de démarches de proximité et de gestes écologistes au quotidien doit constituer un point d'appui pour renouveler l'offre programmatique et politique. Il est essentiel de ne pas se limiter, contrairement à ce qui s'est passé depuis plusieurs années, à prendre appui sur un refus pris comme symbole (d'un équipement, d'un traité, d'une infrastructure...) mais de mettre surtout l'accent sur des projets et des mesures positives.

Ceci rend nécessaire d'***admettre que l'écologie soit « co-construite » et non décidée par un groupe restreint ou en dehors de l'avis de la population***. Pour certains écologistes, dont le combat est né notamment à partir des travaux scientifiques des écologues, il n'est pas forcément facile de reconnaître qu'il n'y a pas une seule solution idéale qui devrait s'imposer dans un contexte où la population y serait pourtant hostile. Il n'est pas non plus aisé d'intégrer, en particulier compte tenu de l'urgence, l'existence dans beaucoup de domaines de contradictions entre l'économique, le social et l'environnemental, dont on ne peut pas en faire l'abstraction. Il est pourtant indispensable de penser une écologie co-construite, par exemple à partir d'une prise en compte de la sobriété⁵¹, ou bien encore de la justice environnementale. Cela peut, par exemple, prendre la forme d'une réforme fiscale d'ampleur permettant l'adoption d'habitudes comportementales viables⁵², ou encore d'un infléchissement juridique significatif⁵³.

L'objectif devrait être ainsi de construire un récit écologiste français. Les gens votent pour de grands systèmes de valeur, qui doivent être incarnés par des propositions, mais lors de la campagne électorale, ces propositions ne sont là que pour incarner une vision. Il s'agit de proposer un projet fédérateur, qui fasse sens, et qui s'incarne dans la réalité française. Il pourrait s'agir par exemple de montrer la fierté d'être Français quand notre pays prend le leadership sur ce sujet, de montrer le potentiel protecteur de l'écologie y

⁵¹ Semal, L., Szuba, M. & Villalba, B. (2014). « Sobriétés » (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique. *Natures Sciences Sociétés*, vol. 22,(4), 351-358. doi:10.1051/nss/2014053.

⁵² Sainteny G., *Plaidoyer pour l'écofiscalité*, Paris, Buchet-Chastel, 2012.

⁵³ Revendication historique des écologistes, par exemple chez Raphaël Romi (*Droit et administration de l'environnement*, éditions Montchrestien-LGDJ, 2016) mais qui s'est développée depuis, notamment sur le plan international, voir NEYRET Laurent (dir.), *Des écocrimes à l'écocide. Le droit pénal au secours de l'environnement*, Paris, Ed. Bruylant, 2015.

compris par rapport aux migrants climatiques, de construire une écologie rurale ayant un vrai sens pour les habitants, d'incarner la modernité par l'écologie.

Ce récit à construire doit s'appuyer aussi sur ***de nouvelles réflexions sur des questions clés pour un nouveau projet politique visant à "fabriquer" l'avenir écologique de notre pays.***

Si l'urgence écologique est une des conséquences des dégâts du capitalisme actuel, les possibilités d'une alternative économique cohérente peinent à émerger. Elles ne peuvent se résumer à un accroissement du rôle de l'Etat, qui a montré ses limites écologiques là où cela a été entrepris, et qui est en partie contradictoire avec la nécessité de multiplier les initiatives décentralisées.

La question du nucléaire, fédératrice pour les écologistes, ne peut plus s'aborder sans traiter dans le même temps de la question du climat. Ceci n'empêche pas d'avoir des objectifs ambitieux dans ces deux domaines, mais en mesurant bien, du coup, le calendrier et les moyens pouvant être mobilisés pour y parvenir compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Il est enfin essentiel de modifier la mono culture des élites françaises qui néglige les questions écologiques. Ceci nécessite des réflexions de fond sur leur formation, sur l'influence insuffisante des émetteurs agissant sur ces sujets, et plus fondamentalement sur l'importance mais aussi les limites d'une culture technique trop souvent univoque.

*

S'agissant de la structuration politique possible de cette nouvelle écologie, il n'est pas de la responsabilité du groupe de travail de la traiter. Tout juste peut-on faire quelques constats, y compris à partir des caractéristiques de La Fabrique Ecologique, fondation pluraliste de l'écologie, de son développement et de sa réussite.

Sur le fond, les clivages écologiques traversent la plupart des partis et mouvements politiques. Il existe notamment des anti-écologistes, certes davantage présents à l'extrême droite et dans la droite radicale, mais qui existent aussi à gauche.

L'existence d'un parti politique écologique très minoritaire permet d'aiguillonner les politiques publiques, mais elle peut avoir de sérieux inconvénients si ce parti se replie sur lui-même et prétend seul incarner la vérité écologique. De très nombreux citoyens s'intéressent aujourd'hui à l'écologie, avec différentes approches, professionnelles,

associatives, technologiques, expérimentales mais ne veulent pas être enfermés dans des enjeux de pouvoirs politiques qui ne les intéressent pas.

A l'inverse, la prise en charge par des partis et mouvements politiques existant est évidemment souhaitable, mais a aussi ses limites. Les contradictions ressurgissent en effet inévitablement au sein de chacun d'entre eux, en particulier bien sûr en période d'exercice du pouvoir, sans qu'il soit clairement déterminé dans quel sens les arbitrages seront rendus. Or chacun le sait, en particulier dans ce domaine : les bonnes intentions sont faciles à exprimer, les passages à l'acte beaucoup plus difficiles.

Ce qui nous paraît décisif est donc d'imaginer, sur ces bases, de nouvelles formes d'action et de représentation politique correspondant à ces aspirations et aux profondes mutations en cours de l'économie et de la société.

ANNEXE 1

Les Programmes électoraux sur l'écologie

Les programmes des cinq principaux candidats ont été analysés : E. Macron, B. Hamon, JL Mélenchon, F. Fillon et M. Le Pen. Pour chaque candidat, seul le document principal récapitulant le programme a été retenu. Les documents annexes (brochures thématiques, courriers des candidats, etc) n'ont pas été pris en compte compte tenu de l'incertitude sur l'ampleur de leur diffusion, très inégale selon les candidats. Les positions significatives prises par le (la) candidat(e) mais ne figurant pas dans le programme lui-même sont signalées.

Pour les législatives, les programmes des partis ont été récapitulés dans un document de La Fabrique Ecologique⁵⁴. Ceux de La République En Marche, du front National et de France insoumise sont restés les mêmes. En revanche, Les Républicains (FF) et les socialistes (BH) ont un programme différent de celui de leur candidat⁵⁵. Ces différences sont signalées. Ont été en outre rajoutés les programmes législatifs d'Europe Ecologie les Verts et du Parti Animaliste, absents de la présidentielle.

- **E. Macron / La République en Marche**⁵⁶

Climat : changement de modèle : prolongement des engagements ambitieux pris par la France au niveau international, avec l'Accord de Paris, et au niveau interne, avec la loi sur la transition énergétique et la loi sur la biodiversité.

Mix énergétique : 15 milliards d'euros d'investissement public pour la transition énergétique et écologique et la fermeture des centrales à charbon ; objectif : 50 % de nucléaire à l'horizon 2025 (comme fixé par la loi de transition énergétique), les choix devant être opérés après 2018, date prévue de l'avis de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) ; fermeture de la centrale de Fessenheim au moment de la mise en service de l'EPR de Flamanville ; objectif est de doubler d'ici 2022 la capacité en éolien et en solaire photovoltaïque ; pour l'atteindre, encouragement de l'investissement privé pour mobiliser 30 Md€ et simplification des procédures.

Pétrole et gaz et de schiste : interdiction et aucun nouveau permis délivré.

Mobilité durable : alignement de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence pendant le quinquennat, prime à la conversion de 1000€ pour les ménages ayant un vieux diesel et qui souhaiteraient acheter un véhicule hybride ou électrique, renforcement des normes anti-pollution européennes pour les véhicules neufs ; l'objectif : pour 2040, aucune vente de véhicules thermiques ; priorité donnée à la modernisation des infrastructures existantes avec notamment un plan d'urgence pour les investissements de rénovation (rail et route) ; loi d'orientation sur les infrastructures pour sélectionner et financer les projets ; appel à projets en direction des agglomérations pour soutenir la création de solutions intermodales, renforcement du développement du covoiturage ; médiateur pour le projet de Notre-Dame-des-Landes afin de prendre en compte l'ensemble des dimensions du choix, la décision intervenant au terme d'une période de 6 mois.

⁵⁴ http://docs.wixstatic.com/ugd/ba2e19_3034cfc65e80423db076b05c6b5db8b2.pdf

⁵⁵ <http://www.bfmtv.com/politique/legislatives-le-programme-des-principaux-partis-a-la-veille-du-vote-1182904.html>

⁵⁶ programme « En marche » : <https://storage.googleapis.com/en-marche-fr/COMMUNICATION/Programme-Emmanuel-Macron.pdf>

Principe de précaution : maintien ; il faut sortir de l'idée que le principe de précaution empêche l'innovation et qu'il faut concilier les deux (Pas abordé dans le programme lui-même de LREM)

Rénovation énergétique des logements : Logement axe fort de la transition écologique ; suppression en 10 ans des passoires énergétiques des propriétaires les plus précaires et rénovation de la moitié d'ici 2022 ; Audit gratuit proposé à tous les propriétaires en situation de précarité énergétique ; interdiction de la mise en location de passoires énergétiques à compter de 2025 (avec une prise en charge intégrale par un fonds public des travaux des propriétaires les plus précaires) ; transformation du Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE) en prime versée au moment des travaux.

Fiscalité environnementale et prix du carbone : augmentation du prix du carbone : en France pour atteindre 100 € la tonne en 2030, en Europe via la réforme en cours du marché européen du carbone ; alignement de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence sur l'ensemble du quinquennat.

Artificialisation des sols : Etat accorde des fonds aux régions notamment en contrepartie de leur engagement à réduire leur empreinte environnementale par le biais de la protection de la biodiversité.

Biodiversité : grande conférence mondiale sur la biodiversité ; regroupement des services de l'Etat compétents sur le sujet dans les territoires d'Outre-mer ; fonds aux régions notamment en contrepartie de leur engagement à réduire leur empreinte environnementale.

Agriculture et alimentation : 5 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat et programme d'investissement, avec accès réservé aux exploitations ayant un impact environnemental positif et aux projets privilégiant les circuits-courts. 200 millions d'euros par an pour la rémunération des services environnementaux rendus par les agriculteurs ; création, dans le cadre d'une PAC au budget préservé, d'un système de subventions pour augmenter les aides aux agriculteurs en temps de crise ; d'ici 2022, toutes les structures de restauration collective utilisent 50 % de produits consommés bio, écologiques ou de circuits courts ; « Grenelle » de l'alimentation, afin de mettre tous les acteurs de la filière pour élaborer un agenda des solutions pour l'alimentation ; définition d'un calendrier pour l'élimination progressive des pesticides (activités de conseil aux agriculteurs séparées de celles des ventes de pesticides).

Economie circulaire : division par deux des déchets ménagers mis en décharge d'ici 2025, renforcement de la lutte contre l'obsolescence programmée par l'affichage de la durée de vie des appareils électroménagers, 100% de plastique recyclé d'ici 2025 (via la modernisation des centres de tri par l'augmentation progressive de la taxe générale sur les activités polluantes), extension du système de bonus-malus sur l'éco-contribution, et lutte contre le gaspillage alimentaire.

Condition animale : Financer la transformation des exploitations pour le bien-être des animaux (disparition de l'élevage en batterie, etc)

- **M. Le Pen / Le Front National**⁵⁷

Climat : défavorable à l'Accord de Paris « bancal et inexploitable », et souhait d'un traitement de la question à l'échelle nationale (Rien dans le programme).

Mix énergétique : modernisation et la sécurisation de la filière nucléaire ; contre les fermetures ; développement massif des filières françaises des énergies renouvelables ; moratoire sur l'éolien.

Pétrole et gaz de schiste : opposition à l'exploitation des gaz de schiste, tant que des conditions satisfaisantes en matière d'environnement, de sécurité et de santé ne sont pas réunies.

Mobilité durable : développement de la voiture à hydrogène, contre les projets de « mégastructures » comme l'aéroport du Grand Ouest, contre l'augmentation de la fiscalité diesel (Rien dans le programme).

Principe de précaution : favorable et souhaite même l'élargissement (Rien dans le programme).

Rénovation énergétique des logements : financement par un prêt à taux zéro de la Banque de France un vaste plan d'isolation thermique des bâtiments publics et particuliers ; lutte contre la précarité énergétique ; isolation de l'habitat priorité budgétaire.

Fiscalité environnementale et prix du carbone : rien

Artificialisation des sols : rien.

Agriculture et alimentation : retour à une « agriculture paysanne innovante et humaine » ; contre le modèle productiviste, pour l'agriculture biologique, protectionnisme des produits agricoles français (agriculture locale) ; sortie de la PAC ; interdiction des OGM ; préservation de l'environnement et espaces protégés.

Economie circulaire : rien

Condition animale : refus du modèle des fermes-usines et défense du bien-être animal (interdiction de l'abattage sans assourdissement préalable)

- **F. Fillon / Les Républicains**⁵⁸

Climat : le changement climatique impose une rupture radicale de nos politiques ; souhait que l'Accord de Paris soit mis en œuvre (Pas abordé dans le programme lui-même)

Mix énergétique : renforcement du développement des énergies renouvelables : 20% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2025 ; conservation de la production énergétique nucléaire (pas de fermeture de centrales) ; objectif international du « zéro charbon sous cinq ans » ; prolongement de l'exploitation de l'ensemble des centrales nucléaires sous réserve de l'accord de l'ASN, maintien de la part d'électricité nucléaire dans le mix énergétique, objectif proche de 0 % d'électricité d'origine fossile le plus rapidement possible.

⁵⁷ <http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen>

⁵⁸ <http://www.lemonde.fr/personnalite/francois-fillon/programme> (le Programme n'est plus disponible sur Internet)

Pétrole et gaz de schiste : Rien.

Mobilité durable : politique écologique des transports en privilégiant le transport par rail et le développement des véhicules électriques: préparation de la mise en concurrence de la SNCF, donner aux régions toutes les compétences sur leur territoire pour l'organisation du transport et de la mobilité (à l'exception des transports urbains), inciter au développement des véhicules (voitures ou bus) à énergie propre, etc ; développement des alternatives au diesel (Pas abordé dans le programme lui-même de LR).

Principe de précaution : remplacement par un principe de responsabilité (Pas abordé dans le programme lui-même de LR).

La rénovation énergétique des logements : programme national de rénovation des bâtiments anciens les plus énergivores ; utilisation des sommes économisées grâce à la fin progressive de la CSPE pour la rénovation des logements les plus énergivores, incitation à l'utilisation d'éco-matériaux par un crédit d'impôt aux particuliers, alignement des conditions du prêt à taux zéro des bâtiments anciens sur celles des bâtiments neufs, faire progresser le niveau de qualification des artisans de la construction.

Fiscalité environnementale et prix du carbone : rendre l'éco-fiscalité plus incitative : augmenter la taxe de mise en décharge, étendre le CITE à l'utilisation d'éco-matériaux, prix-plancher de la tonne de CO² d'au moins 30 € ; compenser la hausse de la taxation carbone par la baisse d'impôts des ménages et entreprises. (Pas abordé dans le programme lui-même de LR).

Artificialisation des sols : mettre fin à la perte des terres arables et être économe en espace, en veillant à une densification urbaine suffisante et en arrêtant la prolifération anarchique ; établir par la loi une priorité à l'agriculture dans l'usage des sols. (Pas abordé dans le programme lui-même de LR).

Biodiversité : respect des engagements internationaux de protection de la biodiversité ; faire évoluer notre conception de la biodiversité.

Agriculture et biodiversité : donner aux entreprises agricoles les moyens d'être compétitives ; modèle protégeant davantage les agriculteurs des risques climatiques et de la volatilité des marchés ; simplification du droit des entreprises agricoles, un encadrement par la loi de la négociation des contrats, en améliorant la compétitivité hors prix et en soutenant les circuits directs ; fonder une PAC 2020 sur la gestion des risques et le soutien à l'investissement et de relancer des programmes de recherche et d'innovation pour l'agriculture de demain.

Economie circulaire : encouragement aux filières du recyclage via une éco-fiscalité incitative (augmentation de la taxe de mise en décharge, application du taux de TVA réduit sur les produits intégrant plus de 50% de matériaux recyclés dans leur composition, extension du CITE à l'utilisation d'éco-matériaux (Pas abordé dans le programme lui-même de LR).

Condition animale : lever les contraintes administratives qui pèsent sur les chasseurs, renforcer le contrôle des abattoirs.

- **JL Mélenchon / La France Insoumise**⁵⁹

Climat : Mise en place d'une planification écologique devant se décliner dans l'ensemble de la société ; inscription dans la Constitution de la règle verte, c'est-à-dire d'une « obligation de ne pas prélever davantage que ce que notre planète peut régénérer ».

Mix énergétique : 100 % d'énergies renouvelables en 2050 sur la base d'un plan de transition énergétique ; fermeture immédiate de Fessenheim (en garantissant emploi et formation aux salariés), abandon de l'opération de grand carénage et des projets d'EPR ; création d'un pôle public de l'énergie, en renationalisant EDF et Engie, en lien avec les coopératives locales de production d'énergies renouvelables ; instauration de la progressivité sur les tarifs d'eau et d'énergie incluant la gratuité pour les quantités indispensables à la dignité ; abandon de l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure.

Pétrole et gaz de schiste : Pas d'exploration du gaz de schiste et de houille.

Mobilité durable : plan de développement du ferroutage et de report modal, refus de la mise en concurrence du transport ferroviaire, sortie du diesel en supprimant progressivement l'avantage fiscal pour les flottes d'entreprises, développement des usages partagés de la voiture et des mobilités douces ainsi que celui des véhicules électriques pour les flottes captives ; contribution carbone sur le transport de marchandises, taxe kilométrique aux frontières ; fin des « grands projets inutiles » tels que Notre-Dames-des-Landes.

Principe de précaution : défend ce principe.

Rénovation énergétique des logements : plan pour assurer l'isolation d'au moins 700 000 logements par an, renforcement des programmes locaux de détection des passoires énergétiques, meilleure formation et coordination des professionnels de la rénovation énergétique, mise en place un guichet unique ; construction de 200.000 logements publics par an pendant 5 ans aux normes écologiques.

Fiscalité environnementale et prix du carbone : arrêt des subventions aux énergies fossiles ; suppression des niches fiscales ; introduction d'une contribution carbone sur le transport de marchandises et d'une taxe kilométrique aux frontières de la France, pour intégrer le coût écologique dans les produits en fonction de la distance parcourue.

Artificialisation des sols : sanctuarisation du foncier agricole et naturel.

Biodiversité : refus de la brevetabilité du vivant, interdiction des OGM et des pesticides nuisibles, en commençant par une interdiction immédiate des plus dangereux, lancement de programmes de dépollution des cours d'eau et océans, etc.

Agriculture et alimentation : développer une agriculture entièrement « écologique et paysanne », en stoppant les fermes usines, développant l'agriculture biologique, refusant les OGM et en interdisant les pesticides.

Economie circulaire : France « zéro déchet » ; combat contre l'obsolescence programmée par un allongement des durées de garanties légales des produits ; lutte contre le suremballage, le gaspillage et le tout jetable ; rendre obligatoire le recyclage, le compostage ou l'incinération

⁵⁹ <https://avenirencommun.fr/avenir-en-commun>

avec récupération de l'énergie produite pour tous les déchets, en généralisant les consignes dans les commerces, etc.

Condition animale : éradication de la maltraitance animale, promotion des protéines végétales.

- **B. Hamon / Le Parti Socialiste**⁶⁰

Climat : transition du modèle de développement pour « le rendre plus respectueux de l'homme et des biens communs que sont l'air, la terre ou les océans » ; sanctuarisation de ces biens communs en inscrivant leur protection dans la Constitution (Programme PS aux législatives : les engagements de la COP21 seront maintenus, ainsi que la loi de transition énergétique).

Sur le mix énergétique : abandon du nucléaire d'ici 25 ans, 50% d'énergies renouvelables d'ici 2025 et 100% en 2050 (Programme PS aux législatives : mise en œuvre du mix énergétique fixé par la loi de transition énergétique : part du nucléaire dans le mix électrique à 50% en 2025, des énergies renouvelables à 23% en 2020 et 32% en 2030 ; plan européen de 1 000 milliards d'euros, en le consacrant à la transition écologique et à la recherche).

Pétrole et gaz de schiste : contre l'exploitation des gaz de schiste (Rien dans le programme PS).

Mobilité durable : sortie du diesel à partir de 2025, abandon du projet Notre-Dame-des-Landes (Rien dans le programme PS sur ces deux sujets)

Principe de précaution : maintien ; l'appliquer pour interdire les pesticides dangereux et l'importation de denrées alimentaires avec des substances interdites en France.

Rénovation énergétique des logements : plan massif d'investissements (100 milliards d'euros) dans la rénovation énergétique des bâtiments afin de réduire la consommation d'énergie et de lutter contre la précarité énergétique, avec trois priorités : réhabilitation thermique des logements sociaux, plan de soutien des initiatives du secteur privé conditionné au recours à des artisans labellisés, protection des foyers en situation de précarité énergétique.

Fiscalité environnementale et prix du carbone : TVA différenciée pour les produits à faible empreinte carbone, fin de l'avantage fiscal accordé au diesel (Rien dans le programme PS).

Artificialisation des sols : objectifs de préservation et de restauration des sols aux niveaux national et régional (Rien dans le programme PS).

Biodiversité : Défense de la loi pour la reconquête de la biodiversité ; l'eau, l'air et la terre, ainsi que la biodiversité, biens communs à protéger contre toute dégradation ou risque de captation privée.

Agriculture et alimentation : plan innovation et recherche destiné à l'agro-écologie ; soutien aux circuits courts, interdiction des pesticides dangereux et des perturbateurs endocriniens ; programme d'investissement agricole, pour soutenir les projets de développement agro-écologiques, et mise en place d'une TVA à taux réduit. En faveur des jeunes agriculteurs, faciliter l'installation de ceux qui souhaitent reconvertir des exploitations en fermes bio ou agro-écologiques ; création dans chaque région d'une agence du développement des nouveaux modes

⁶⁰ <https://www.benoithamon2017.fr/wp-content/uploads/2017/03/projet-web1.pdf>

de production et de consommation ; approvisionnement des cantines scolaires à hauteur de 50% en bio d'ici 2025.

Economie circulaire : grand plan « Zéro Déchet » : lutte contre le gaspillage alimentaire, obligation pour les métropoles de recycler 50% de leurs déchets produits chaque année à l'horizon 2020, lutte contre l'obsolescence programmée via une incitation à réutiliser les matériaux et à faire de l'écoconception, etc. (Rien dans le programme PS)

Condition animale : s'assurer que les conditions d'élevage et transports des animaux avec la création d'un Comité National d'Ethique des abattoirs, accorder une place juridique aux animaux d'élevage.

- **EELV**⁶¹

Climat : changer notre modèle de développement, pour lutter contre le réchauffement climatique (objectifs de la loi de transition énergétique insuffisants) ; instituer une règle de protection des communs environnementaux et de respecter les limites planétaires.

Mix énergétique : 100% d'énergies renouvelables d'ici à 2050, sortie de la dépendance aux énergies fossiles et au nucléaire en moins de 20 ans, et réduction de la consommation d'énergie par la sobriété et l'efficacité. Green New Deal de 600 milliards d'euros d'investissements afin de mettre en place une Union énergétique écologiste.

Pétrole et gaz de schiste : opposition à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

Mobilité durable : développement des réseaux des villes moyennes, afin de favoriser la transition urbaine, l'équilibre ville-campagne et les déplacements de proximité ; priorité au rail et à la voie d'eau, en cessant le développement du réseau autoroutier, arrêt de l'utilisation du diesel pour tous les types de véhicules, développement de l'usage massif du vélo ; opposition aux grands projets tels que la LGV Lyon-Turin ou Notre-Dames-des-Landes.

Principe de précaution : porter au niveau international la reconnaissance des droits des générations futures, rendant ainsi concret le principe de précaution.

Rénovation énergétique des logements : plan massif de rénovation énergétique, dont l'objectif principal est l'accroissement régulier du rythme annuel de rénovations ; pour le financement, renforcement des dispositifs existants (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt développement durable, etc.).

Fiscalité environnementale et prix du carbone : large réforme fiscale dans un sens incitatif, redistributif et de lutte contre les inégalités : expérimenter la bio-conditionnalité des aides publiques, taxer le diesel au même taux que l'essence, supprimer toutes les niches énergétiques anti-écologiques, approfondir la fiscalité carbone (pour atteindre 100 euros la tonne d'ici 2030), rétablir la taxe poids lourds, etc.

Artificialisation des sols : création d'une grande loi foncière « pour ne pas laisser faire la loi du marché », de renforcer les objectifs de protection et de gestion de l'environnement et des paysages au sein des espaces agricoles et ruraux, et d'introduire une taxe sur l'urbanisation des terres agricoles.

61 https://eelv.fr/wp-content/uploads/2011/12/Projet_EELV_OK_adopte_dec2011.pdf

Biodiversité : Inscription dans les lois fondamentales (Constitution, traités européens) une règle de protection des communs environnementaux, mise en place d'une nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques ; mesures pour protéger et gérer durablement la forêt française ; sauvegarde des parcs nationaux et préservation des espaces maritimes et littoraux.

Agriculture et alimentation : alimentation au cœur des politiques publiques : réforme de la PAC, nouvelle grande loi foncière, politique de formation-recherche-développement réorientée.

Economie circulaire : soutien à la recherche et l'innovation des technologies efficaces en ressources, lancement d'un plan d'investissement dans le déploiement de l'économie circulaire, mise en place d'une TVA circulaire, sociale et environnementale, renforcement des règles liées à l'écoconception des objets et à leur durée de vie (obsolescence programmée), trajectoire zéro déchet

- **Parti animaliste**⁶²

Institutionnaliser la protection animale à travers une charte de la protection animale qui les reconnaît comme des êtres sensibles et création d'un ministère de la Protection animale et d'un code de la protection animale.

Améliorer la législation de la protection des animaux en créant un statut juridique à part entière en attribuant de la personnalité juridique aux grands singes ; instaurer un référendum d'initiatives citoyennes pour les questions relatives au droit des animaux.

Améliorer le traitement des infractions envers les animaux en créant une autorité administrative indépendante avec un droit de visite dans les abattoirs et élevages ; création d'une unité de police rattachée à la protection animale dans chaque département et d'un parquet spécialisé pour les infractions commises à l'encontre des animaux ; création d'un délit de non dénonciation des infractions commises à l'encontre des animaux et d'un fichier informatique consacré aux actes de maltraitance.

Améliorer la législation de protection des animaux en correctionnalisant l'ensemble des infractions commises à l'encontre des animaux, augmenter les peines prévues par le code rural et de la pêche maritime pour les mauvais traitements et étendre les délits aux abattoirs et transport ainsi que les mises à mort volontaires.

Permettre aux associations de protection animale de se former partie civile pour l'ensemble des infractions commises à l'encontre des animaux, ouvrir un droit à déduction fiscale pour les dons aux organismes de protection animale.

Les animaux de compagnie : créer une assurance maladie obligatoire, sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques ; stérilisation des animaux abandonnés, encadrement strict des abandons et soutien des refuges, interdiction des mises à jour ; mieux encadrer le commerce, assurer la traçabilité, interdire de tirer un profit financier de la cession d'un animal de compagnie.

Les animaux utilisés pour le divertissement : interdiction de la corrida, de la détention d'animaux dans les cirques, interdiction d'importation et élevage d'animaux sauvages, mises en place de fermes pédagogiques.

⁶² <https://parti-animaliste.fr/programme/>

L'expérimentation animale : création d'une agence nationale des méthodes non animales (développer la recherche et accompagner la transition vers ces méthodes), développement des formations avec des méthodes non animales, être moteur au niveau européen.

Les animaux sauvages : créer une direction de la préservation de la faune sauvage, confier la mission d'évaluer l'état de conservation au Museum d'histoire naturelle (et non ONCFS), supprimer le statut de nuisible, interdire la chasse pendant les périodes de reproduction, renforcer la lutte contre le braconnage. Abolir la chasse à ~~la~~-course, à tir à des fins de loisir, adopter une position internationale responsable (mettre un terme à la chasse, pour la baleine par exemple).

Pour les animaux élevés : création d'une direction de la protection des animaux sauvages, accorder un droit de visite inopiné dans les élevages et abattoirs, interdire les mutilations, abolir la pratique du gavage, interdiction de l'importation et production de fourrure, le broyage et la sélection génétique, limiter le transport. Interdire d'abattre un animal sans désensibilisation préalable, instaurer un moratoire pour les animaux en cage et animaux élevés en bâtiments. Accompagner l'évolution des pratiques alimentaires, arrêt du chalutage de fond, interdire l'utilisation d'appâts vivants, créer de nouveaux sanctuaires marins, valoriser les protéines végétales de la mer.

ANNEXE 2

Tableaux issus de l'enquête CEVIPOF

Tableau 1 : Parti le plus proche

	Effectifs	Pourcentage
Lutte Ouvrière	77	1
Nouveau Parti Anticapitaliste	128	1
Parti Communiste Français	232	2
Parti de Gauche	957	8
Nouvelle Donne	82	1
Parti Socialiste	2061	17
Parti radical de gauche	49	0
Europe Ecologie - Les Verts	534	5
Autres Ecologie : Union des démocrates et écologistes, CAP 21	82	1
Le MoDem	502	4
L'UDI	306	3
Les Républicains (ex UMP)	2834	24
Debout la France	438	4
Front National	2337	20
Autre parti	151	1
En Marche	1061	9
Total Répondants	11832	100
Non répondants	3975	
Total	15807	

Tableau 2 : Position sur une échelle Gauche droite de 0 à 10 selon la proximité partisane

Position	LO	NPA	PCF	PG	PS	PRG	EELV	Ecol	MoDem	UDI	LR	DLF	FN	EM	Ens
0 1	33	51	57	31	12	19	10	4	0	0	0		2	3	8
2 3 4	28	28	31	55	72	55	57	36	16	3	1	3	4	42	29
5	19	10	5	6	9	15	22	30	46	18	4	15	15	23	12
6 7 8	14	8	5	5	5	6	9	15	38	72	71	50	24	28	33
9 10	3		2	2	1		1	11	1	6	22	27	49	3	17
Aucun	4	3	0	1	0	6	1	4	0	1	0	5	5	1	2
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Union des démocrates et écologistes, CAP 21

Tableau 3 : Intérêt pour la politique selon la proximité partisane

	Beaucoup + Assez	Un peu + Pas du tout
Lutte Ouvrière	67	33
Nouveau Parti Anticapitaliste	79	21
Parti Communiste Français	76	24
Parti de Gauche	78	22
Nouvelle Donne	93	7
Parti Socialiste	69	31
Parti radical de gauche	77	23
Europe Ecologie - Les Verts	58	42
Autres Ecologie :	54	46
Le MoDem	70	30
L'UDI	71	29
Les Républicains (ex UMP)	73	27
Debout la France	69	31
Front National	65	35
En Marche	59	41
Ensemble	71	29

Tableau 4 : âge moyen selon la proximité partisane (par ordre croissant d'âge)

Europe Ecologie - Les Verts	41,9
Nouveau Parti Anticapitaliste	43,8
Parti radical de gauche	43,9
Autres Ecologie :	45,2
Front National	45,2
Parti de Gauche	46,0
Lutte Ouvrière	47,2
Le MoDem	47,8
Debout la France	48,0
Parti Socialiste	48,3
En marche	48,7
Parti Communiste Français	51,4
Les Républicains (ex UMP)	52,8
L'UDI	53,1
Total	48,2

Tableau 5 : Quel est le diplôme le plus élevé obtenu selon la proximité partisane

	L0	NP A	PC F	PG	PS	PRG	EELV	Autre Ecol	MoD em	UD I	LR	DL F	FN	EM	Tot al
Aucun , CEP	5	9	10	8	7	2	5	8	3	7	7	8	11	4	8
BEPC, CAP, BEP	54	41	52	40	41	50	23	24	30	33	43	45	53	21	42
BAC	10	13	11	16	14	13	15	12	12	10	13	12	15	18	14
Diplôme Supérieur	30	37	27	36	39	35	57	57	55	50	36	36	21	58	36
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Union des démocrates et écologistes, CAP 21

Tableau 6 : Profession de la personne interrogée selon la proximité partisane

	LO	NP A	PC F	PG	PS	PRG	EELV	Autres Ecologie	MoD em	UDI	LR	DL F	FN	En marche	Ensemble
Agriculteur exploitant	1	2		1	1		2		2	2	3	3	2	1	2
Profession indépendante	6	5	3	5	4		4	1	5	8	6	9	6	5	5
Cadre supérieur	4	10	7	12	14	17	20	21	25	16	14	11	6	19	13
Profession intermédiaire	15	20	16	18	17	15	23	21	17	14	12	14	12	14	15
Employé	14	15	7	10	9	22	10	16	7	6	7	9	13	8	9
Ouvrier	19	12	12	17	15	20	13	12	9	4	9	11	26	9	15
Retraité	29	31	47	32	36	22	22	25	33	49	47	40	30	40	37
Autre inactif	11	5	8	5	4	4	6	3	3	2	3	3	6	4	4
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Union des démocrates et écologistes, CAP 21

Tableau 7 : Statut de la personne interrogée selon la proximité partisane

	L0	NPA	PCF	PG	PS	PRG	EELV	Autre Ecolo	MoDem	UDI	LR	DLF	FN	EM	Ens
trav indépendant	11	3	5	6	6	12	10	9	6	13	10	11	7	8	8
Chef d'entreprise		3	0	2	1	2	1	4	1	3	3	1	1	2	2
Collaborateur dans l'entreprise familiale			2	1	0		1			1	1	1	1	0	1
fonctionnaire d'Etat	14	22	15	13	19	20	21	16	18	14	12	15	13	16	15
Agent de la fonction publique territoriale	8	6	8	9	8	2	7	10	5	7	5	6	6	6	7
Agent fonction publ hospitalière	2	4	5	4	4	4	5	6	4	5	2	4	3	3	3
Salarié entr publique	13	11	14	12	11	8	8	12	8	6	7	10	11	9	10
Salarié entre privée	49	42	49	50	47	52	44	41	54	48	56	51	57	55	53
Salarié organisation à but non lucratif	3	8	2	4	4		5	1	3	3	2	1	2	2	3

Tableau 8 : Revenu du foyer "3500 € et plus" selon la proximité partisane

(%)	3500 € et plus
L'UDI	41
En Marche	38
Le MoDem	35
Les Républicains	34
Autres Ecologie	34
Debout la France	30
Parti radical de gauche	28
Parti Socialiste	28
Nouvelle Donne	27
Europe Ecologie - Les Verts	27
Parti de Gauche	23
Parti Communiste Français	21
Nouveau Parti Anticapitaliste	21
Front National	19
Lutte Ouvrière	16

Tableau 9 : Pratiques religieuses selon la proximité partisane

	L0	NPA	PCF	PG	PS	PRG	EE LV	Autre Ecol	MoDem	UDI	LR	DL F	FN	EM	Total
Catho Praticant	4	1	0	0	1	0	1	4	3	4	3	4	1	2	2

Catho irrégulier			2	1	1	0	2	1	4	5	4	3	1	2	2
Catho seulement Fêtes	10	5	4	5	10	7	8	4	16	24	21	19	13	11	13
Catho seulement cérémonies	27	19	25	24	34	41	26	38	38	37	45	41	39	36	37
Catho Jamais		8	6	5	4	0	4	3	4	4	4	3	7	5	5
Sans religion	56	51	59	58	44	44	52	48	31	22	18	26	34	39	36
Autres	4	17	3	7	6	7	7	3	4	5	4	4	4	5	5
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 10 L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité

	D'accord (%)	Ni d'accord, ni en désaccord (%)	Pas d'accord (%)
LO	69	21	10
NPA	79	14	7
PCF	76	19	6
PG	77	17	6
PS	77	18	5
PRG	82	16	2
EELV	80	16	4
Autres Ecologie	68	26	6
MoDem	70	23	7
L'UDI	50	39	10
LR	52	35	12
Debout la France	49	37	13
Front National	49	34	16
En Marche	72	21	7
Ensemble	63	27	10

Tableau 11 : L'islam est une menace pour l'occident selon la proximité partisane

	D'accord (%)	Ni d'accord, ni désaccord (%)	Pas d'accord (%)
Lutte Ouvrière	40	29	31
NPA	23	26	51
PCF	37	28	35
Parti de Gauche	34	25	42
Parti Socialiste	36	28	36
PRG	28	26	46
EELV	31	26	44
Autres Ecologie	47	31	23
MoDem	43	27	29
L'UDI	53	25	22
LR	70	18	12
Debout la France	82	12	5
Front National	84	11	5

En marche	44	25	30
Ensemble	56	21	23

Tableau 12 : Pour faire face aux difficultés économiques, l'Etat doit faire confiance aux entreprises et leur donner plus de liberté selon la proximité partisane

	D'accord (%)	Ni d'accord, ni désaccord (%)	Pas d'accord (%)
Lutte Ouvrière	36	32	32
Nouveau Parti Anticapitaliste	24	28	48
Parti Communiste Français	31	32	37
Parti de Gauche	31	34	34
Nouvelle Donne	33	28	39
Parti Socialiste	47	36	17
Parti radical de gauche	32	42	26
Europe Ecologie - Les Verts	44	33	23
Autres Ecologie :	43	38	18
Le MoDem	65	23	12
L'UDI	82	11	7
Les Républicains (ex UMP)	80	15	5
Debout la France	70	22	8
Front National	64	26	9
En Marche	71	20	9
Ensemble	60	26	14

Tableau 13 Il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires selon la proximité partisane

	D'accord (%)	Ni d'accord, ni désaccord (%)	Pas d'accord (%)
Lutte Ouvrière	23%	23%	54%
NPA	15%	17%	69%
PCF	20%	20%	61%
PG	19%	22%	59%
Parti Socialiste	23%	31%	46%
PRG	24%	26%	50%
EELV	25%	32%	43%
Autres Ecologie	33	32	36
MoDem	40	29	31
UDI	64	21	14
LR	60	24	16

Debout la France	49	29	21
Front National	39	33	28
En Marche	45	29	26
Ensemble	39	33	28

Tableau 14 : Orientation budgétaire souhaitée : augmenter les dépenses pour ...

	Novembre 2016	Octobre 2016	Mars Avril 2017
La protection de l'environnement	50	48	47
Lutter contre le réchauffement climatique	54	52	48
Les retraites	64	67	68
L'éducation	62	61	60
La police et le maintien de l'ordre	76	79	73

Tableau 15 : Probabilités de vote pour Y. Jadot en février 2017 selon la proximité partisane

	de faibles chances (0 à 3)	Ni faibles, ni fortes chances (4 à 6)	de fortes chances (7 à 10)
Lutte Ouvrière	78	17	6
NPA	73	17	10
Parti Communiste Français	75	22	4
Parti de Gauche	72	22	6
Parti Socialiste	82	14	4
Parti radical de gauche	72	21	8
Europe Ecologie - Les Verts	41	23	36
Autres Ecologie	46	27	27
Le MoDem	85	12	4
L'UDI	97	2	1
Les Républicains (ex UMP)	97	2	0
Debout la France	96	3	0
Front National	96	3	1
Autre parti	85	11	4

En Marche	90	8	2
Ensemble	87	9	4

Tableau 16 Vote 1° tour présidentielle (exprimés) selon la proximité partisane

	N. Arthaud	P. Poutou	JL Mélenchon	B. Hamon	E. Macron	J. Lassalle	F. Fillon	N. Dupont- Aignan	M. Le Pen	J. Chem	F. Ass	
LO	41	1	31	6	4	3	7	4			3	100
NPA	1	27	54	9	2			1	6		1	100
PCF	1	1	89	3	3	0	1	0	1			100
PG	1	0	89	3	4	0	0	1	2			100
PS	0	1	24	26	43	1	1	1	2	0	0	100
PRG			53	16	29				2			100
EELV	1	3	39	24	22	2	1	3	3	1	1	100
Autre Eco		5	30	16	26	4	9	4	6			100
MoDem	0	0	10	7	56	4	14	5	4	0	0	100
UDI	0		2	2	23	5	59	6	3		1	100
LR	0	0	2	0	10	0	77	3	8	0	0	100
DLF			5		2	1	23	43	24		1	100
FN	0	0	2	0	2	0	4	2	89		0	100
EM			2	0	95	0	1	1	0		0	100
Ensemble	,6	1,1	19,6	6,4	24,0	1,2	20,0	4,7	21,3	,2	,9	100,0

Tableau 17 Vote Législatives 1° tour (exprimés) selon la proximité partisane

	EXG	PC	FI	PS / PRG / DVG	EELV	LREM / MoDem	LR / UDI / DVD	DLF	FN	Divers	
Lutte Ouvrière	45	2	15	11		6	13	2	4	2	100
NPA	18	19	33	11	7	7		1	2	2	100
PCF	2	56	27	6	1	4	2		2	2	100
PS	1	2	11	34	5	40	3	0	1	3	100
PRG	3	5	30	33	5	20				5	100
EELV	0	2	18	13	31	21	2	0	1	12	100
Autres Ecologie		2	7	9	19	30	4		4	26	100
MoDem		1	6	10	3	60	15		1	3	100
L'UDI			1	2		32	60	1	3	1	100
Les Républicains	0	0	1	1	0	26	65	0	5	2	100
Debout la France		1	3	4	1	12	32	16	23	10	100
Front National		1	2	1	1	9	12	1	69	4	100
Autre parti	3	3	35	1		11	7	1	5	35	100
En marche		0	1	4	0	89	5		0	2	100
Ensemble	1	3	11	10	3	31	23	1	14	4	100

Nous contacter

La Fabrique Ecologique
150 – 154 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

www.lafabriqueecologique.fr
contact@lafabriqueecologique.fr

 lafabriqueecologique
 @LaFabriqueEcolo

À propos de La Fabrique Ecologique

La Fabrique Ecologique, fondation pluraliste et transpartisane de l'écologie, réfléchit, lance des débats et élabore des propositions concrètes en matière d'écologie et de développement durable. Elle réunit pour cela des experts de toutes sensibilités politiques et d'horizons divers. Des notes de référence sont publiées à partir de l'activité de groupes de travail et une place toute particulière est donnée au débat collaboratif au travers des ateliers co-écologiques.